L'action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"
VOL. LV — NO 10 JOLIETTE, MERCREDI LE 15 MARS 1967

IMPRIMEURS ALLIÉS
Bibliothèque

# Conseil presbytéral dans le diocèse

Le Concile, on l'a souvent répété, n'est pas terminé... Il se continue par la mise en application progressive des directives pastorales, administratives ou autres contenues dans les différents décrets ou constitutions conciliaires. Ainsi, dans le décret sur "La Charge pastorale des Evêques", comme dans celui sur "Le Ministère et la Vie des Prêtres", il est longuement question de la collaboration étroite qui doit exister entre l'évêque et ses prêtres.

"Tous les prêtres, en union avec les évêques, participent à l'unique sacerdoce et à l'unique ministère du Christ; c'est donc l'unité même de consécration et de mission qui réclame leur communion hiérarchique avec l'Ordre des évêques. (...) Les évêques, eux, considèrent que leur charge et leur ministère de docteurs, sanctificateurs et pasteurs du peuple de Dieu impliquent nécessairement la présence des prêtres comme leurs auxiliaires et leurs conseillers, à cause du don de l'Esprit-Saint que ceux-ci ont reçu à leur ordination."

Pour rendre plus efficace cette collaboration nécessaire et pour que les consultations évêque-prêtres se fassent d'une façon étroite et plus pratique, le Concile suggère la formation, dans chaque diocèse, d'un Conseil presbytéral.

—"Dans chaque diocèse, de la manière et dans les formes que fixera l'évêque, sera institué un CONSEIL PRESBYTERAL, c'est-à-dire un groupe ou sénat de prêtres, représentant le Presbyterium, qui puisse efficacement aider de son avis l'évêque dans le gouverenement du diocèse. En ce Conseil, l'évêque entendra ses prêtres, les consultera et s'entretiendra avec eux de ce qui concerne les besoins de l'oeuvre pastorale et le bien du diocèse.

—"Parmi les membres du Conseil presbytéral, même des religieux peuvent être choisis, pourvu qu'ils aient part au ministère paroissial et aux oeuvres de l'apostolat.

—"Le Conseil presbytéral a voix purement consultative."

Hier, donc, lors de la Récollection mensuelle du clergé, S. E. Mgr Edouard Jetté, adm. ap. faisait part aux prêtres présents de son désir de voir se constituer, dans le diocèse, un tel Conseil presbytéral. Considérant le nombre total des prêtres: prêtres et religieux oeuvrant dans le diocèse, prêtres à la retraite, mais dont l'expérience et les sages avis peuvent être précieux, et prêtres qui, tout en restant rattachés au diocèse, ont des fonctions qui les retiennent au-dehors, Son Excellence présenta les suggestions suivantes qui furent acceptées à l'unanimité:

—Le Conseil presbytéral se composerait de 24 membres, élus par leurs pairs, selon la proportions suivante:

5 représentants de MM. les Curés et choisis par eux.

5 représentants de MM. les Vicaires.

5 représentants de MM. les prêtres exerçant des fonctions diocésaines ou extra-paroissiales.

3 représentants de MM. les prêtres à la retraite ou travaillant hors du diocèse.

6 représentants des Religieux oeuvrant dans le diocèse.

—A leur tour, les représentants de chacun de ces cinq groupes éliraient un président pour leur groupe.

—Ces cinq présidents formeraient l'Exécutif du Conseil presbytéral.

Les élections eurent lieu sur le champ et donnèrent les résultats suivants:

Représentants de MM. les Curés: MM. les chan. Aurélien Breault, président, Eugène Dumontier, MM. les curés Aimé Désy, Paul Masse et Félicien Lasalle.

Représentants de MM. le Vicaires: MM. les abbés Robert Crépeau, président, Mario Beauséjour, Dominique Lane, Roland Forest et Georges Riopel.

Représentants des prêtres "extra-paroissiaux": M. l'abbé Evariste Leblanc, président, M. le chan. Samuel Lesage, MM. les abbés Louis Germain, Gérard Drainville et Hubert Coutu.

Représentants des Religieux: RR. PP. J.-Jacques Larivière,

(A suivre à la page 2)

# Le ministre du Travail médiateur dans le conflit de Canadian Gypsum

Il semble que la grève de Canadian Gypsum soit en voie de règlement. A la demande du Dr C.-A. Roussin, maire de Joliette, le ministre du Travail, l'honorable Maurice Bellemare, a accepté d'agir personnellement comme médiateur dans ce conflit qui dure depuis le 9 janvier et met en cause 96 ouvriers joliettains.

Le maire de Joliette a rencontré, samedi dernier, le ministre du Travail pour fixer les modalités de son intervention. Samedi, après en avoir communiqué la teneur aux deux parties, le maire Roussin adressait la déclaration suivante aux citoyens de Joliette, sur les ondes du poste local de radio:

"CONSIDERANT qu'il existe à Joliette un arrêt de travail à la suite d'un différend entre d'une part la Canadian Gypsum Co. et le Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Joliette Inc. d'autre part;

"CONSIDERANT que ce différend constitue un problème majeur pour lequel on n'a pas pu trouver une solution équitable pour les deux parties;

"CONSIDERANT que cet arrêt de la production d'une part et ce chômage d'autre part, cause un préjudice grave à l'économie de Joliette;

"CONSIDERANT que la bonne renommée et le climat de bonne entente patronale-syndicale sont sérieusement menacés;

"CONSIDERANT que la poursuite normale des négociations n'a pu se continuer entre les parties;

"CONSCIENT de la responsabilité morale qu'il incombe à l'autorité municipale de pourvoir autant que possible au bien de tous les citoyens et instruit des conseils de personnes responsables en autorité sur la moralité d'une intervention dans la circonstance;

"Votre Maire a demandé et obtenu une entrevue avec le Ministre du Travail, l'Honorable Maurice Bellemare.

"Cette rencontre a eu lieu samedi le 11 mars. A la demande pressante du Maire, l'Honorable Ministre a bien voulu accepter d'examiner personnellement les motifs de ce différend et d'inviter les parties à le considérer comme médiateur.

"A cette fin, l'Honorable Ministre demande:

1. à la Canadian Gypsum de lui faire parvenir confidentiellement une offre définitive d'un contrat de travail.

2. au Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Joliette Inc. d'accepter d'examiner avec lui les offres de l'employeur.

"L'Honorable Ministre, suivant les pouvoirs conférés à lui par la Loi, fera ensuite procéder à une connaissance de la volonté de chacun par un vote secret sous la présidence d'un Juge désigné par lui et accompagné de scrutateurs nommés par les parties.

"L'Honorable Ministre a demandé au maire de faire connaître aux parties cette procédure d'exception à laquelle il veut bien prendre part personnellement de même qu'il a demandé qu'on la porte à la connaissance de toute la population de Joliette.

"Je demande donc à mes concitoyens de considérer cette déclaration avec le sérieux indispensable au règlement d'un grave problème qui touche chacun d'entre-nous.

"Je demande à tous mes

(A suivre à la page 13)

## Confirmation et visite pastorale

24 avril, 3 h.: St-Alphonse
25 avril, 3 h.: Ste-Béatrix
26 avril, 3 h.: Ste-Mélanie
27 avril, 10 h.: L'Epiphanie — 3 h.: St-Côme
1er mai, 11 h.: St-Ambroise — 3 h.: Ste-Marcelline
2 mai: 11 h.: St-Jean-de-Matha — 3 h.: St-Cléophas.
3 mai: 10 h.: Lavaltrie — 11 h.: Lanoraie — 3 h.: Ste-Elisabeth.
9 mai: 10 h.: Terrebonne Heights — 11 h.: Mascouche — 3 h.: Lourdes
11 h.: St-Michel — 3 h.: Ste-
10 mai: 10 h.: St-Zénon — 11 h.: St-Michel — 3 h.: Ste-Emélie.

Là où il y a visite pastorale l'évêque arrive pour 3 h.; ailleurs il confirme les enfants dans l'avant-midi.

† **Ed. Jetté, adm. ap.**



## Réception civique aux industriels

**C'est avec plaisir que l'on comptait deux dames à la réception civique offerte, lundi soir, aux industriels locaux. Mme C.-B. Marcotte signe ici le Livre d'Or en présence de Son Honneur le maire C.-A. Roussin et de Mme Oréance Perreault.**

# Le Conseil du Travail de Joliette fait les mises au point suivantes:

1. Il désire aviser la population, à la suite de l'annonce diffusée par la radio et la TV, le lundi 13 mars dernier, concernant la grève de Canadian Gypsum de Joliette, que le syndicat qui représente les employés n'est pas affilié à la F.T.Q. tel que dit dernièrement;

2. A la même occasion, il désire informer la population et faire une mise au point, que le Conseil du travail (F.T.Q. - C.T.C.) n'est impliqué d'aucune façon en ce qui se passe actuellement, à Joliette, et que le directeur de la grève, Philippe Lepage, est un résident de Yamaska, et n'est pas la même personne qui représentait à Joliette le C.T.C. et la Fédération des travailleurs du Québec. Notre représentant était "Fernand Lepage", résident de Joliette; il ne faudrait pas s'y méprendre; car ça fait plusieurs appels téléphoniques que l'on reçoit;

3. Le Conseil du travail a un affilié à Louiseville appartenant au Syndicat de la fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers; son contrat de travail est signé avec la "Canadian Gypsum" jusqu'à l'an 1968; c'est le seul affilié que nous avons dans l'industrie du papier dans la région.

**Roland Bourgeois, président**



**Le "petit dernier" des industriels Joliettains, M .Jacques Grosbety, président de Chishlom-Ryder Co. Ltd, signe à son tour le Livre d'or, lors de la réception de lundi soir, une autre tradition joliettaine qui a du bon sens.**

# St-Ambroise

BAPTEME HENEAULT:

D.N.C. — Le 21 février, Joseph, Jean-Marc, Denis, baptisé le 4 mars, enfant de M. et Mme Roland Hénault (Monique Laurence). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Marc Laporte (Dolorès Laurence). Félicitations!

BAPTEME BEAUSEJOUR:

Le 12 février, Marie, Jacqueline, Lise, baptisée le 12 mars, enfant de M. et Mme Gilles Beauséjour (Claire Lapierre). Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Venne (Jacqueline Beauséjour) Félicitations!

SOIREE RECREATIVE:

Dimanche prochain à la salle municipale, le 19 mars, à 8 h. grande soirée de variétés donnée par les étudiants et étudiantes du secondaire. Cette soirée sera présidée par les autorités religieuse, municipale et scolaire, un programme bien intéressant et varié par de nombreux numéros. Venez très nombreux encourager vos enfants, parents et amis soyez au rendez-vous du 19 mars au soir. Bienvenue à tous.

BALLON-BALAI:

Le club de ballon-balai des filles de St-Ambroise, remporta la victoire du championnat et la finale 66-67. Un trophée leur a été remis à la veillée organisée samedi le 11 mars. La soirée a été une réussite. Félicitations à toutes les filles qui ont apporté leur concours ainsi qu'à leur instructeur.

SEMAINE SAINTE:

Les offices de la semaine sainte seront bien préparés comme l'an dernier. Une équipe viendra nous rendre ces offices plus pieux et mieux vécus.

CONFIRMATION:

Son Exc. Mgr Jetté viendra le 1er mai pour la confirmation des enfants.

EXPO:

Dans un avenir rapproché, une soirée avec vue animée saura nous renseigner sur l'Expo 67. Des directives, avec commentaires renseigneront le public sur l'événement exceptionnel.

SALLE MUNICIPALE:

Des travaux sont en cours pour la finition de la salle municipale dans le sous-sol, nous félicitons les autorités pour cet achèvement.

REUNIN DE L'A.F.E.A.S.:

Mardi le 21 mars, aura lieu la réunion mensuelle de l'A.F.E.A.S. Venez nombreuses à votre rendez-vous habituel. C'est une rencontre agréable à toutes. A mardi soir le 21 mars.

# Conseil...

(Suite de la 1ère page)

président, Albéric Lemay, Marcel Foisy, Jean Routhier, Cyrille Roy yet Viateur Boulanger.

L'élection des trois représentants des prêtres à la retraite et des prêtres exerçant des tâches hors du diocèse a été différée, vu le manque de "quorum"...

Les modalités d'action du nouveau Conseil presbytéral: convocations, fréquence des réunions aux différents échelons, mode de consultation ou de représentations auprès de l'évêque sont encore à déterminer. D'ailleurs, le Concile suggérant une certaine uniformité, à l'échelle des Conférences épiscopales de chaque pays, dans la constitution et le fonctionnement des différents Conseils presbytéraux, des modifications sont à prévoir. C'est pourquoi le Conseil presbytéral qui vient d'être formé dans notre diocèse conserve un caractère **provisoire** et est sujet à des remaniements.

Quoi qu'il en soit, il est à espérer que cette nouvelle structure diocésaine oeuvre efficacement pour le plus grand bien de tous les fidèles du diocèse de Joliette.




M. REAL MALO

**Acheter ou échanger votre automobile n'est plus un problème**

Grâce à

RÉAL MALO

autrefois gérant des ventes chez Grégoire Automobile

**un homme honnête et en qui vous pouvez avoir confiance vous conseillera**

**NOUS AVONS UN TRES BEAU CHOIX D'AUTOMOBILES A VOUS OFFRIR, EN VOICI QUELQUES EXEMPLES**

**1965 Buick**
Le Sabre, 4 portes, toit rigide, tout équipé, peinture originale, bas millage.

**1965 Chevrolet**
Impala, Super Sport, convertible ,transmission au plancher, de couleur rouge, intérieur blanc. Très propre.

**1964 Ford**
Galaxie 500, blanc, intérieur rouge, convertible, millage 32,000 milles, équipement complet, en très bon ordre.

**1964 Chevrolet**
Noir, intérieur rouge, automatique, radio, pneus neufs, très propre.

**1963 et 61 Buick**
Le Sabre, 4 portes, équipement complet, noir, en très bon ordre.

**1961 Pontiac**
Parisienne, 2 portes, toit rigide, peinture neuve, pneus neufs, très belle voiture l'occasion.

Venez rencontrer M. Réal Malo. Une offre raisonnable est toujours appréciable.

TELS: Bureau 756-1744 — Résidence 756-2734
800, VISITATION (voisin du restaurant KAMBO)

Réal Malo
AUTOMOBILES ENRG.



**Tél: 756-6321** Cinéma **VÉNUS** Le plus chic

**18 au 24 - MARS - 3 FILMS SPECIAUX**

**NE MANQUEZ PAS CE PROGRAMME**

**CHAQUE VILLE A SON SECRET! CHAQUE VILLE CACHE SES VICES!**




**en plus**




3e film: **"CONFESSION D'UN MEDECIN"**

avec Paul Linkee

**SAMEDI — MATINEE SPECIALE POUR LES ENFANTS**

**"SAFARI"** un grand film en couleur avec Janet Leigh

aussi **CARTOON — COMEDIE — NOUVELLES**

**ADM.: .25c**

**Pour une transaction en OR...**

Voyez GARAGE Girard LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.

144, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

VOL. LV — NO 10 JOLIETTE, MER[illegible] 1er CAHIER

### Le maire Roussin aux industriels de Joliette

# "Continuez d'être les promoteurs de Joliette"

C'est l'appel que le maire Roussin a lancé aux industriels de Joliette, lundi soir. Pour la deuxième année consécutive, la Cité de Joliette offrait une réception civique et un dîner aux chefs d'entreprise de Joliette et à quelques représentants industriels de l'extérieur. On comptait quelque cents invités et presque toutes les industries importantes de Joliette y étaient représentées.

Le maire Roussin a souligné, à l'issue du dîner, le progrès économique de Joliette en 1966: fin de la construction de la Compagnie Firestone et de Ciment Indépendant; mise en chantier de 133 nouveaux logements; au 1er décembre, fusion de Joliette et de Joliette-Sud; adoption définitive du plan directeur et d'un règlement de zonage.

Il aurait fallu des taxes plus élevées pour répondre à des services plus étendus comme à des salaires plus élevés dans le domaine public. Il sera cependant possible, a affirmé le maire, de boucler le budget de 1966 avec un surplus de quelques milliers de dollars, grâce aux sacrifices de la population. Et l'on pourra maintenir le même taux de taxes en 1967 malgré un accroissement des services publics.

Et 1967 sera une autre année de progrès. Déjà, Bell du Canada a annoncé des investissements de $6 millions dans la région; Chishlom-Ryder Co. Ltd. construit une sine de $500,000; les Industries Abex du Canada Ltée annoncent un agrandissement d'un million de dollars et la Manufacture Montcalm ouvre ses portes avec une quarantaine d'employés.

L'inauguration de l'autoroute donnera un nouvel essor à ce progrès industriel.

La semaine prochaine, le conseil municipal sera appelé à étudier un plan de stationnement hors-rue pour le quartier des affaires.

Joliette a besoin actuellement d'un grand nombre de logements, ce qui doit lancer nombre de projets de construction domiciliaire.

C'est l'effort commun des hommes d'affaires et des industriels et leur coopération avec l'administration municipale qui assurera, avec le moins de problèmes possibles l'expansion économique de Joliette. Continuez d'être les promoteurs de Joliette.

M. Elzéar Gougeon, conseiller industriel du ministère de l'Industrie et du Commerce, a expliqué les servoces que les diverses directions du ministère peuvent rendre aux industriels dans la recherche, travail de consultation, statistiques, représentation, etc.

M. Jacques Laporte, président de la Compagnie d'Expansion Industrielle de Joliett , a remercié la Cité de Joliette et les industriels. Il a insisté sur le problème qui confrontera tous à l'heure les villes industrielles: la pollution de l'air et a demandé des études en ce sens.



LE MAIRE ROUSSIN

### Clinique de sang les 12 et 13 avril

# Le Dr C. Lafortune accepte la présidence

M. René Giroux, président de la Société canadienne de la Croix-Rouge section Joliette, informe la population, que le Dr Claude Lafortune, chirurgien, a accepté la présidence de la prochaine clinique de donneurs de sang qui aura lieu à Joliette mercredi le 12 avril et jeudi le 13 avril prochains.

La clinique bi-annuelle du mois d'avril se tiendra dans le hall du Séminaire de Joliette, et l'objectif est fixé à 2,000 flacons de sang. On se souvient que la clinique du mois d'octobre dernier n'a pas atteint l'objectif fixé. Tout laisse prévoir que la clinique de sang du printemps connaîtra un succès sans précédent. Le Dr Claude Lafortune lance donc une invitation à tous les hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, afin que tous les donneurs anciens et nouveaux soient au grand rendez-vous au Séminaire MERCREDI le 12 avril — et JEUDI le 13 avril.

Les malades hospitalisés, les accidentés de la route et autres comptent sur la banque de sang Croix-Rouge. Gardez quelques heures libres et déposez votre sang deux fois l'an si vous êtes en santé. Un jour peut-être serez-vous fier d'avoir pu accomplir ce devoir, le plus humanitaire entre tous, celui de donner du sang...



Le Dr Claude Lafortune a accepté la présidence de la clinique de sang qui aura lieu les 12 et 13 avril, dans le hall du Séminaire.



## Premier membre des Amis de la presse

M. Roland Gauvreau, directeur adjoint du Cercle des journalistes de Lanaudière, remet à M. Serge Robert, du Restaurant Kambo, la première carte de membre des Amis de la presse, les membres d'honneur du Cercle. La cérémonie a eu lieu au cours d'un des dîners mensuels du Cercle, vendredi soir dernier. Le Cercle actuellement en formation, a pour but de grouper, sur le plan professionnel et social, tous les travailleurs de l'information de la région. Il prépare en même temps "Les Insolences 1967" qui seront données, en juin prochain, dans les cadres des fêtes de la Saint-Jean.

## La Société Canadienne du Cancer

Mlle Lorraine Baillargeon, I.L., présidente du comité de bien-être de la Société canadienne du cancer, est à la disposition des malades qui désireraient recevoir des pansements gratuits ou d'autres services offerts par la Société, aux personnes dans le besoin. Mlle Baillargeon est assistée dans son travail par Mme Champoux-Trudel, I.L.

Pour obtenir plus de détails, veuillez communiquer avec garde Lorraine Baillargeon, téléphone 753-5697.

## Baptême Roy

Le 6 mars a été baptisée, Marie, Paule, Magda, Nathalie, fille de M. et Mme Jean-B. Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Phydime Roy, grands-parents, de St-Zéphirin-de-Courval.

## Trois accidents: six blessés

Trois accidents de circulation survenus à Joliette et dans la banlieue ont fait hier six blessés. Aucune des personnes impliquées dans ces accidents n'a subi de graves blessures.

**Heurté par un train**

M. Jean-Marie Bonin, de Lavaltrie, l'a échappé belle, vers 5 h. 25 mardi soir, alors que son camion GMC, a été heurté par un train de fret du CNR., à l'extrémité du boulevard de l'Industrie.

Le camion a subi de lourds dégâts mais le conducteur s'en est tiré indemne.

**En face de l'Ecole Baby**

Deux personnes ont été légèrement blessées mardi matin, vers 7 h. 55, alors qu'une voiture conduite par M. Bernard Larose, et une camionnette de livraison du Super Marché Victor, conduite par M. Raoul Desroches, se sont heurtées à l'angle des rues Manseau et St-Barthélemy.

M. Desroches et un brigadier scolaire, M. Léon Bonin, ont été légèrement blessés dans l'accident.

**A Notre-Dame-de-Lourdes**

Un peu avant 9 heures, deux voitures se sont heurtées à l'angle des rues Gauthier et Cuq.

M. Alban Asselin, de Lourdes, et Gaétan Asselin, de même que Mme Lucienne Gélinas et Manon Forget ont subi de légères blessures.



M. ELZEAR GOUGEON



M. JACQUES LAPORTE

# EDITORIAL

## La vision ne se limite pas au yeux

Partout en Amérique du Nord, la semaine du 12 au 18 mars sera la semaine de la Vision. Le thème de cette semaine est "Mieux voir pour mieux comprendre".

Le Collège des optométristes du Québec désire, pour sa part, souligner l'étroite relation qui existe entre la vision et les mécanismes de l'apprentissage scolaire. La vision est le chenal emprunté par 80 à 85% de nos connaissances. L'efficacité de la vision est donc un gage de l'utilisation optimum du potentiel intellectuel directement lié à des composantes visuelles.

La vision ne se limite pas aux yeux. Restreindre ainsi la domaine de la vision serait assimiler l'homme au singe...

Les facteurs visuels à l'école, en particulier, jouent un rôle prépondérant dans la capacité à apprendre. L'écolier dont les mécanismes visuels principaux et accessoires sont déficients, apprend plus difficilement, retient moins facilement et il a un rendement intellectuel et scolaire inférieur à ses propres potentialités.

Le Collège des optométristes dont la surveillance visuelle à l'école et l'amélioration de la capacité à apprendre sont une préoccupation de première importance, recommande l'évaluation des habiletés visuelles, une sérieuse analyse des conditions de travail de l'écolier, et un redressement des nombreux travers que présente ce milieu. Les corrections du milieu physique: mobilier, éclairage, contrastes ,décoration, et le reste, permettent souvent l'amélioration du rendement visuel, et par conséquent de l'utilisation de l'intelligence. En effet, mieux voir, c'est mieux comprendre.

**Cinquième de cette série de sept articles sur le transport scolaire**

## Le transport de vos enfants... Comment? Pourquoi?

par Loïs Lachapelle

ARTICLE V

LE SERVICE DU TRANSPORT DES ELEVES A LA C.S.R. LANAUDIERE:

Comme nous l'avons souligné dans un article précédent, le transport des élèves est imposant à la Commission scolaire régionale Lanaudière.

MM. les commissaires ont compris qu'il y avait réellement un problème. En conséquence, un service du transport a été créé. Ils l'ont bien structuré et y ont accordé tout ce qui était matériellement possible.

Dans le transport des élèves, il y a surtout quatre (4) éléments importants: les élèves, les véhicules, les chauffeurs d'autobus, les parents et les professeurs. Les autres item: route, horaire, intempéries, automobilistes, etc., sont seulement des item que j'appelerai accessoires.

Pour chacun des item ci-haut mentionnés, nous avons établi toute une série de procédures. Ainsi, pour ce qui est des élèves, il faut d'abord les transporter, calculer leur nombre, établir leur domicile, fixer les horaires de transport, établir des règlements pour le maintien de l'ordre et de la displicine, mettre sur pied des dossiers pour les élèves indisciplinés, établir des moyens de contrôle de la discipline, etc.

L'étudiant est transporté dans un véhicule. On doit voir à la plus grande sécurité des élèves. Un système d'inspection a été établi; cette inspection nous permet d'établir des normes de sécurité, de contrôler la propreté et l'hygiène dans l'autobus, de vérifier si le véhicule est conforme à la soumission. De plus, il doit être suffisamment équipé pour l'hiver: chaufferettes, dégivreur, etc

Il y a aussi les chauffeurs d'autobus: il faut les conseiller, les surveiller et les aider. Ils sont les premiers responsables de l'ordre et de la discipline dans l'autobus. Ils sont les remplaçants des parents. Ils doivent aussi conduire les étudiants en toute sécurité. C'est leur devoir de connaître les règlements du Code de la route, les principes de la conduite préventive, la façon de se comporter avec les élèves.

Dans tout ce système de transport scolaire tel que nous le connaissons en Amérique du Nord, les parents ont une part très grande de responsabilités. C'est leur responsabilité de voir à ce que leur enfant ne soit pas en retard; s'ils ont connaissance qu'il y a de l'indiscipline dans un autobus, ils devraient en aviser les responsables et démontrer un esprit de compréhension hors de l'ordinaire. Dans leur demande et leur requête, ils doivent afficher un jugement digne de leur fonction.

(A SUIVRE)

## Le Chrétien face à l'Expo '67

La première grande exposition internationale à tenir ses assises hors de l'Europe ouvrira ses portes à Montréal dans quelque 40 jours. Peut-être cet événement extraordinaire se passera-t-il trop près de nous, mais toujours est-il que, dans une large mesure, les Québécois ne semblent pas manifester, à l'égard de l'Expo, un intérêt correspondant à son importance et à sa portée. Evidemment, l'on commente l'activité fébrile de la pègre, grande et petite, qui, elle, se prépare à l'Expo, c'est-à-dire, se prépare à exploiter au maximum les visiteurs éventuels...; on appréhende aussi la hausse astronomique des prix durant l'Expo; on suppute enfin les possibilités de dépression économique post-Expo. Mais toutes ces considérations alarmistes ne nous préparent pas, loin de là, à accueillir comme il convient l'événement-Expo que l'on considère tout au plus comme un "show" fantastique destiné à attirer chez nous le plus grand nombre d'étrangers possible... En fait, l'Expo est avant tout un carrefour international où la plupart des pays du monde feront l'étalage de tous les moyens modernes que chacun met en oeuvre "pour satisfaire les aspirations des hommes vers une plus haute civilisation".

Si l'Expo s'intéresse à tout l'homme, tout homme doit s'intéresser à l'Expo, à plus forte raison, le chrétien qui doit avoir conscience de la contribution irremplaçable que le christianisme apporte à l'épanouissement de l'homme.

**Centre diocésain d'animation pastorale pour l'Expo**

Dans le but de nous aider à réagir chrétiennement face à l'événement-Expo et face aux visiteurs qu'il nous amènera, Son Exc. Mgr Edouard Jetté a mis sur pied un Centre diocésain d'animation pastorale pour l'Expo. Il est constitué de sept comités comprenant des prêtres et des laïcs: comité d'accueil, d'information, de publicité( des mouve-

**(A suivre à la page 5)**


# L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

**Président d'honneur**
**SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU**
**Administration:**

**Président:** Dr Rolland Magnan
**V-président:** Dr Joseph Lafortune
**Directeurs:** Mgr André Desrochers, v.g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
**Rédaction:** Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
**Publicité:** J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
**Secrétariat:** Louise Beauséjour
Pauline Lacoursière
**Ateliers:** Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $3.50 — Pays étrangers: $4.00

**72 nord, Place Bourget** **C. P. 50**

**Tél. 753-7530 — 7539**

Autorisé comme matière de 2e classe par le ministère des Postes, Ottawa.

*Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation*


## Tribune libre

*Les opinions publiées sous cette rubrique sont celles de correspondants qui doivent être connus de la rédaction même si les textes sont signés d'un pseudonyme. Elles n'engagent en rien les membres de la direction et de la rédaction de L'Action populaire qui ne partagent pas nécessairement les idées exprimées dans ces colonnes.*

*Toutes les lettres reçues pour publication doivent porter la signature, l'adresse et si possible, le numéro de téléphone de l'intéressé.*

### A tous ceux que la question intéresse

## Doit-on abolir les Instituts familiaux?

"Que peut rapporter un cours à l'Institut familial, si les jeunes filles ne peuvent pas se trouver des bonnes places après... dans ce cas, n'est-ce pas une perte de temps?

Plusieurs personnes se posent ou nous posent ces questions Nous croyons tout simplement qu'elles manquent d'informations.

Quels sont les avantages d'un cours à l'Institut familial en 67? Ces avantages sont nombreux. En plus d'instruire les jeunes filles, il les éduque et leur donne une culture aux valeurs incalculables. Voici de quelle façon:

EN 1ère ANNEE:

On donne la 10e année sciences-lettres et la 10e année générale auxquelles on ajoute l'enseignement des techniques domestiques.

EN 2e ANNEE:

On donne la 11e année sciences-lettres et la 11e générale-mathématique et général-art auxquelles on ajoute les techniques domestiques.

EN 3e ANNEE:

Ces deux années du niveau 12e et 13e années permettent aux étudiantes une véritable prise de conscience de soi et des autres, pour une plus grande efficacité au foyer, au travail, dans la société.

A cet effet, des cours précieux y sont dispensés, je mentionne: des cours de personnalité, de caractérologie, de psychologie rationnelle et expérimentale; de plus, une vie d'équipe favorise la compréhension par des relations humaines authentiques; à cela s'ajoute une formation technique et professionnelle qui oriente vers une spécialisation dans les domaines de l'habillement et de la mode et de l'alimentation. Pour compléter le tableau, une formation académique et pédagogique permet d'accéder à l'enseignement des techniques supérieures, des pré-scolaires, de l'enfance inadaptée; et enfin, la voie est ouverte vers la possibilité de poursuivre des études universitaires en vue de l'obtention d'une licence d'enseignement secondaire, option sciences familiales.

Si quelqu'un se demande encore ce que l'on peut faire avec le "diplôme d'éducation familiale et d'enseignement ménager" qui couronne la 4e année, un prochain article vous donnera la réponse en faisant connaitre ce que sont devenues les quarante-cinq (45) finissantes de l'an dernier 1965-66.

**Diane Dubreuil, finissante**
**Institut familial de St-Jacques**

## Les professeurs sont-ils seuls à devoir respecter le droit de l'enfant à l'Education

Joliette, 10 mars 1967

Le Bill 25 malgré son iniquité pour les professeurs du Québec aura eu au moins le mérite de provoquer des réactions dans toutes les classes de la société. En effet, tout le monde a voulu profiter de l'occasion pour donner son opinion sur la façon de régler les conflits scolaires en cours et d'assurer le droit de l'enfant à l'Education.

Ce réveil soudain de l'opinion publique même s'il favorisait surtout l'attitude intransigeante du gouvernement apportait tout de même une certaine consolation aux professionnels de l'enseignement. En effet, un tel remous dans la population permettait aux professeurs de croire que désormais tous les responsables de l'Education allaient s'intéresser activement au sort de l'enfant.

Devant les pressions de tant de gens qui disaient avoir sacrifier beaucoup pécuniairement depuis 1960 pour l'Education au Québec, les professeurs se sont soumis à une loi pourtant inacceptable pour eux et se sont sacrifiés, comme ils l'avaient fait continuellement avant 1960, pour permettre à l'enfant de recevoir l'éducation à laquelle il a droit incontestablement.

Mais voilà qu'une semaine à peine après ce déploiement d'énergies sans précédent en faveur du droit de l'enfant à l'Education un fait pour le moins étonnant est venu refroidir l'enthousiasme qui restait dans le coeur des professeurs.

Le 16 février dernier, la direction de l'école Barthélemy Joliette envoyait, par la poste, une lettre aux parents de chacun de ses élèves. Cette lettre informait les parents que les élèves allaient recevoir leurs bulletins le lundi suivant. De plus la lettre invitait les parents à venir rencontrer les professeurs les mardi et mercredi, 21 et 22 février. Il était bien spécifié que les professeurs seraient à l'école, à la disposition des parents, entre 4 h. 30 p.m. et 9 h. 30 p.m. Or les professeurs n'ont reçu la visite que de 177 parents sur une possibilité de 706, ce qui correspond à 25% environ.

Que conclure de cet événement?

Très peu de parents peuvent motiver leur absence en alléguant que leur enfant est un premier de classe, qu'ils n'ont pas de gros problèmes avec lui et qu'en conséquence il n'est pas impérieux ou nécessaire pour eux de se déranger. Règle générale ce sont surtout ces gens-là qui viennent quand même rencontrer les professeurs tout en ayaynt raison de croire qu'il est moins indispensable dans leur cas de rencontrer les maitres.

D'autres pourront s'excuser par la trop grande distance à parcourir certains élèves demeurent à 60 ou 70 milles de l'école. Précisons cependant qu'environ 500 élèves ont leur domicile dans un rayon de 10 milles de Joliette.

Toutefois espérons que ces gens auront affaire à Joliette au moins une fois d'ici la fin de

**(A suivre à la page 5)**

## Les professeurs sont-ils seuls...

(Suite de la page 4)

l'année et qu'ils en profiteront pour se rendre à l'école.

Emettons l'hypothèse qu'il s'agissait plutôt d'une façon de protester contre l'attitude des enseignants dans le présent conflit scolaire à travers la province. Or, en novembre dernier, le conflit scolaire n'avait pas la même envergure et l'an passé le problème n'était pas encore existant, pourtant les parents n'ont montré beaucoup plus d'intérêt pour de semblables invitations.

Par contre, même en reconnaissant que les raisons plus haut mentionnées aient quelque valeur, pouvons-nous conclure que tous les absents se sont trouver dans l'impossibilité de communiquer avec les professeurs concernés afin de leur faire part de leur absence? Un simple appel téléphonique ou encore un bref message envoyé aux professeurs par l'élève ne semble pas exiger un effort extraordinaire.

Enfin, une autre conclusion peut être retenue et il serait fort malheureux qu'elle s'avère la plus juste; la voici:

Serait-ce que les parents manquent d'intérêt véritable pour la formation acadérique et l'éducation de leurs enfants? Pourtant leur attitude devant le Bill 25 voulait prouver le contraire. On voulait à tout prix faire respecter le droit de l'enfant à l'éducation.

Serait-ce que les parents ont abdiqué devant la complexité du problème de l'éducation et qu'ils ont décidé de laisser seuls les professeurs s'occuper à trouver des solutions?

Serait-ce aussi une preuve évidente que les parents s'intéressent surtout au droit de l'enfant à l'éducation lorsque celui-ci s'exprime en fonction de taxes et de salaires?

Il nous est difficile de porter un jugement définitif sur l'attitude des parents sans risquer de commettre une erreur grave. Faisons plutôt les absents se cataloguer eux-mêmes dans la catégorie qui leur convient.

Toutefois il faut que les parents sachent une chose: il n'y a qu'une façon efficace de respecter intégralement le droit de l'enfant à l'éducation. C'est la vigilance. Les parents doivent rester éveillés. Ils n'ont pas le droit de s'endormir à nouveau dans leur indifférence. Ils doivent nécessairement collaborer avec ceux qui partagent avec eux la responsabilité de l'éducation. L'enfant a des droits, c'est vrai; mais le professeur aussi a les siens et un de ces droits les plus essentiels consiste à recevoir la collaboration totale des parents. Cette certitude ne nous a pas été donnée non plus par le Bill 25, mais malgré tout sachez, chers parents, que nous continuerons à accomplir notre devoir comme des professionnels de l'éducation.

**René Laurin**

## Le Chrétien...

(Suite de la page 4)

ments d'A.C. et des clubs sociaux, des milieux paroissiaux, scolaires et de villégiature. Pour coordonner l'action de ces comités, un exécutif de cinq membres a été formé. En font parti: Mgr André Desrochers, V.G., M. le curé Gaston Marsolais, l'Hon. juge Maurice Breton, MM. Anthime Charbonneau et Emile Laniel.

Les membres du Centre diocésain se sont dit que si l'on voulait amener notre population à réagir chrétiennement face à l'Expo, il fallait d'abord lui faire connaître le plus possible l'*événement lui-même*. Grâce à la collaboration de l'Union Régionale des Caisses populaires Desjardins, deux séries de diapositives sur l'Expo, accompagnées d'un commentaire sur ruban sonore, sont mises à notre disposition. L'U.R. assure elle-même la diffusion de l'une des séries, tandis qu'elle met à la disposition du Centre de pastorale l'autre série dont C-R-TV assurera la distribution. On espère ainsi organiser dans tous les coins de notre diocèse des soirées où le visionnement de ces images sur l'Expo sera l'occasion de discussions fructueuses sur l'attitude du chrétien face à cet événement.

**Réunion-type d'information sur l'Expo**

Ainsi hier soir à l'école Thérèse-Martin, des représentants des différentes paroisses avaient été invités à participer à une réunion-type d'information et de réflexion chrétienne sur Expo 67.

— Les organisateurs de cette soirée ont voulu nous montrer comment, dans chacune de nos communautés paroissiales, on pourrait réaliser de telles réunions qui seraient sans doute fort utiles pour nous inciter à découvrir toute la portée humaine et chrétienne de cet événement formidable qui s vivra chez-nous

Le Centre diocésain des techniques de diffusion (C-R-TV) est l'agent distributeur du matériel (diapositives, projecteur et ruban sonore) mis gratuitement à notre disposition par l'U.R. des Caisses populaires. A nous d'en profiter en communiquant avec C-R-TV, 54 nord, Place Bourget, tél. 753-7571, pour réserver une date où il nous sera possible d'obtenir le matériel nécessaire pour organiser une soirée d'information dans notre propre milieu.

Il serait inadmissible qu'un chrétien ne fasse pas tout son possible pour profiter au maximum d'un événement qui se passera chez-lui, alors que des millions de visiteurs franchiront de longues distances pour venir admirer la "Terre des Hommes" et s'instruire au contact des merveilles qu'elle nous propose.

Echo des Revues

## "Cathéchèse"

CATECHESE prend un nouveau visage et ce n'est pas pur changement de forme — quoique la lecture de la revue soit de beaucoup plus agréable et suggestive.

Les exigences sont maintenant plus grandes au moment du renouveau pastoral qui anime l'Eglise depuis le concile.

**Le contenu de la foi rejoint**-il l'expérience quotidienne des hommes

CATECHESE veut engager davantage ses lecteurs dans la réflexion.

Il ne suffit pas de savoir comment dire, il faut savoir quoi dire, aux enfants, aux adolescents sans doute, mais aussi et peut-être d'abord aux adultes.

C'est pourquoi il est capital d'étudier la catéchèse du salut, de la création, de la prière, bref de tous les thèmes majours de la révélation.

**(A suivre à la page 14)**

**Caisse d'Etablissement de Joliette**

Tél. 756-8191
110 nord, Beaudry
ROBERT RICARD, gérant

*Gardons nos capitaux à notre service*



17/408—6D—Reg. $400.00
**Net $200.00**



17/400—3D—Reg. $270.00
**Net $135.00**



17/418—15D—Reg. $650.00
**Net $325.00**



17/412—7D—Reg. $300.00
**Net $150.00**



*L'Immortel Diamant Opera*

Le plus prestigieux au pays, le diamant Opera par son impérissable valeur, demeure la gemme la plus recherchée de tous les véritables connaisseurs. Serti sur une bague au dessin exclusif, alliant le classicisme le plus pur aux plus audacieuses créations de l'art contemporain, il possède toutes les caractéristiques de pureté, de taille, de couleur et de reflet que les experts exigent de la qualité "Gemme A-1 Blanc-Bleu".

GAGNEZ UN MERVEILLEUX
**VOYAGE DE NOCES A PARIS**

Un séjour de deux semaines, toutes dépenses payées, pour deux personnes, par réacté DC-8 d'Air Canada.

L'attribution se fera le samedi 25 mars 1967, au Bureau Chef Opéra, 130 est rue Liège à Montréal.

Demandez votre catologue 67 gratuit

**LE LUXE A PRIX DE GROS**

EN PLUS LA MAISON OPERA DE JOLIETTE VOUS DONNE LA CHANCE DE RECEVOIR EN ARGENT LE MONTANT DE VOTRE FACTURE. (DIAMANT) L'ATTRIBUTION SE FERA A JOLIETTE LE 25 MARS 1967, LA VEILLE DE PAQUES.

OPERA DIAMOND LTÉE.

**JEAN-B. ROY, DISTRIBUTEUR AUTORISE, 116 RUE ST-PAUL, JOLIETTE, TEL. 756-0233**

## A l'usine Firestone de Joliette

# M. Morgan Firestone lance le programme "Zéro défauts"

JOLIETTE — M. Margon Firestone, président de la Firestone Tire & Rubber Co. of Canada Ltd., a lancé samedi, le 11 mars, au restaurant Kambo, un vaste programme de qualité, surnommé "Zéro Défauts". Cette réunion a eu lieu devant plus de 200 employés de l'usine Firestone de Joliette.

Ce lancement marque l'entrée officielle de l'usine Firestone-Joliette dans un grand programme de compétition dont l'enjeu se fait entre toutes les usines Firestone au Canada et aux Etats-Unis.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait entre autre, le représentant de la Cité de Joliette, Son Honneur le maire Roussin, le coordonnateur national du programme "Zéro Défauts", M. Glen A. Gray, le gérant des ventes de la compagnie Firestone pour le district du Québec, M. Phil. Boutin.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de gaieté et d'enthousiasme. Elle a débuté par de courts discours, tous prononcés en français, par M. Firestone d'abord, M. Gray, M. R.A. Brown gérant de l'usine, et enfin par M. Michel Bélanger, coordonnateur du programme "Zéro Défauts" à l'usine de Joliette.

Une fois les discours terminés, les employés se sont inscrits au club "Zéro Défauts". Des consommations leur ont été offertes pour arroser cet évènement.

La réunion s'est terminée par un souper dont le caractère était typiquement canadien-français.

Lors de son discours, M. Firestone a expliqué que le but du programme de qualité "Zéro Défauts' consistait à donner plus de satisfaction à l'employé dans l'exécution de son travail. Cette satisfaction du travail accompli devrait l'amener à fabriquer son *produit correctement*, sans défectuosités. Le principe du programme, a-t-il poursuivi, consiste à prévenir les erreurs plutôt que de les guérir.

Quant au Maire Roussin, il a tenu à participer activement à cette réunion afin de souligner l'importance qu'elle revêtait pour l'économie de la région.

Le lancement de ce vaste programme de qualité ne fait qu'accroitre les possibilités d'expansion de l'usine Firestone-Joliette selon M. Brown, gérant de l'usine. "En offrant au consommateur un produit de très grande qualité il en résultera une augmentation de notre chiffre de vente, d'où le besoin inévitable d'agrandir notre usine ,d'embaucher plus d'employés; ce qui ne fera que favoriser la situation économique de la région de Joliette," a-t-il affirmé.




Les grands responsables du programme Zéro défauts à l'usine Firestone de Joliette: M. Léo Fafard, président du local des employés du caoutchouc, M. Bob Brown, directeur de l'usine, M. Morgan Firestone, président de Firestone Rubber & Tire Co of Canada Ltd. M. Michel Bélanger, stagiaire en gérance et coordonnateur du programme à l'usine de Joliette.

## Esprit et organisation du programme "Zéro défauts"

**But du programme "Zéro Défauts"**

Le but du programme "Zéro Défauts" vise à procurer plus de fierté à l'employé de sorte qu'il puisse exécuter son travail correctement, sans défauts, en tout temps.

Le programme en entier est basé sur un grand principe universel, celui à l'effet qu'il vaut mieux prévenir les erreurs que de les guérir.

Pour éliminer les défauts dans le travail, en les prévenant, il importe cependant que les employés soient prédisposés et motivés.

**Moyens de motivation**

Ils sont de deux ordres:

1. La motivation de l'employé par l'application de bonnes relations humaines.
2. La motivation de l'employé en symbolisant l'effort par la récompense i.e. les prix, ce qu'il est convenu d'appeler les "mérites".

**Application de bonnes relations humaines**

L'application de bonnes relations humaines dans un programme de qualité tel que celui du "Zéro Défauts", comprend quatre principes fondamentaux:

1. Créer chez l'employé, la certitude qu'il accomplit un travail important;
2. Créer un sentiment d'accomplissement chez l'employé;
3. Faire régner un esprit d'équipe entre les employés et leurs chefs;
4. Prouver par des actes sincères, que l'entreprise dépend de l'employé qui fabrique ses produits.

Le programme "Zéro Défauts", comme l'affirme le vice-président de la Compagnie Firestone, M. H.H. Wiedenmann, est une façon de vivre plutôt qu'une technique de contrôle. Toutes les phases du programme selon lui, vise à motiver l'employé à accomplir son travail correctement, en tout temps, en prévenant les erreurs.

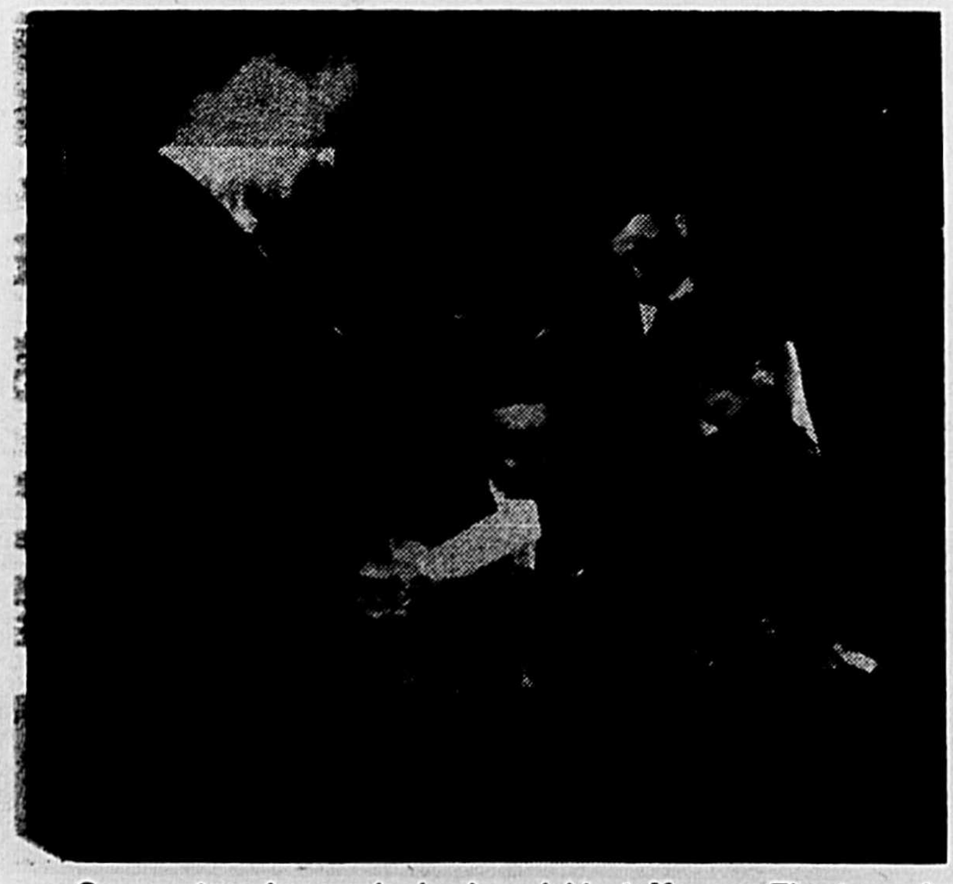
**Les mérites, symboles de l'effort**

Les mérites sont aussi un moyen, tangible toutefois, de motiver les employés à atteindre les buts du programme "Zéro Défauts". Parfois de très grande valeur, ils servent d'abord et avant tout à symboliser l'effort des employés.

C'est dans le cadre d'un grand concours inter-usines, au niveau de l'Amérique du Nord, que les mérites sont attribués. L'enjeu de ce concours est de trois ordres:

1. Le mérite du président de la compagnie attribué à l'usine qui a apporté le plus d'amélioration à la qualité de ses produits.
2. Le vice-président de la compagnie attribué aux départements, chacun dans leur spécialité, qui ont apporté le plus d'amélioration dans la qualité de leurs produits.
3. Le mérite du gérant de l'usine attribué au meilleur département qui a apporté le plus d'amélioration à la qualité de son travail.

Dans l'ensemble, ces deux moyens de motivation, l'application des principes de psychologie industrielle et les mérites, ont stimulé les employés de toutes les usines de l'organisation Firestone à tel point, que partout, dans toutes les usines des améliorations sensibles à tous les points de vue, ont été réalisées.



Comme tous les employés, le président Morgan Firestone signe son adhésion au club Zéro Défauts de l'usine Firestone de Joliette.

**Concept du programme "Zéro Défauts"**

En terme de philosophie "Zéro Défauts", les erreurs peuvent être causées par deux choses, soit par le manque de connaissances, soit par le manque d'attention.

Nous n'hésitons pas à éliminer la première cause, sachant que l'entrainement reçu par les employés dans notre usine est vraiment à la hauteur.

Ce qui nous intéresse davantage c'est l'attention relative que l'employé apporte à son travail. L'expérience nous prouve que l'attention apportée au travail par l'employé, est étroitement liée au degré de motivation qu'il possède.

Dans la vie courante, en raison de l'attention constante et maximum que nous apportons, nous faisons plusieurs choses sans commettre d'erreur. Nous ne manquons jamais suffisamment d'attention pour pénétrer par erreur dans la maison du voisin en revenant de notre travail le soir. De même que nous n'osons manquer d'attention au point de chausser un soulier brun au pied gauche et un noir un pied droit en nous préparant pour le travail, le matin.

Il n'y a donc pas de raison pour que nous ne puissions appliquer la même philosophie dans notre travail. Pas plus que nous devrions tolérer de fournir un rendement inférieur à 100% dans tout ce que nous faisons.

Certains pensent qu'il est impossible à l'employé, d'accomplir son travail avec perfection et en tout temps. Errer est humain, prétendent-ils. Nous nous inscrivons en faux contre ce principe. Nous sommes d'avis, et nous y croyons fermement, qu'avec la mise en valeur des principes de relations humaines, qu'en toutes connaissances de causes et avec le maximum d'attention, l'employé peut accomplir son travail avec perfection.

**Etendue du programme "Zéro Défauts"**

Le programme "Zéro Défauts" s'adresse à tous les employés de l'usine. Ceux des services auxiliaires, ceux des services fonctionnels, l'employé affecté à la production, l'employé de bureau, la secrétaire, le chef d'équipe, le contremaitre, le gérant de département.

Quant aux concours, ils différeront entre genres de départements ou d'activités. Là où le programme ne différera pas, c'est dans l'application des principes de relations humaines.



Après plus de 33 années au service du public de Joliette et de la région, M. Aimé Dupuis, propriétaire de la Maison A. Dupuis & Fils Ltée, prend sa retraite pour raison de santé.

Sa compétence dans le domaine de l'ameublement n'est cependant pas perdue pour ses nombreux clients et amis qui pourront toujours faire appel à ses services en signalant 753-3769.

C'est M. B. Dupuis, qui possédant 15 années d'expérience dans l'ameublement, prend la succession de son père à la tête de la Maison B. Dupuis & Fils Enrg.

Entièrement remis à neuf depuis le récent incendie le magasin est toujours au service de sa nombreuse clientèle à 749 rue Notre-Dame, Joliette

Voir annonce à la page 16 du 1er cahier.

## Association des parents des élèves des écoles secondaires classiques

# Avis d'assemblée

L'exécutif de l'Association des parents de l'école secondaire classique de la Congrégation Notre-Dame désire informer les parents des élèves de l'école secondaire classique de la Congrégation de Notre-Dame ainsi que les parents de l'école secondaire classique du Séminaire de Joliette, qu'une assemblée publique suivie d'un forum sera tenue en la salle académique de la Congrégation de Notre-Dame, 393 rue de Lanaudière, mardi soir, le 21 mars à 8 h. p.m.

Le conférencier sera nul autre que M. Fernand Daoust, secrétaire de F.A.P.E.C.C.Q. (Fédération des associations des parents d'étudiants des collèges classiques du Québec).

La conférence de M. Daoust en sera une d'information.

Nous comptons que l'active participation au forum qui suivra (de tous les parents des élèves des écoles secondaires classiques) sera de nature à susciter l'intérêt de tous.

L'exécutif de l'Association des parents de l'école secondaire classique de la Congrégation de Notre-Dame, compte sur la présence de tous les intéressés afin que nous, parents nous sentions solidaire de l'oeuvre éducative à laquelle nous participons tous.. collectivement.

**Onésime Piette, secrétaire**

## A St-Félix de Valois

# Les membres de la Société St-Jean-Baptiste tiennent au bilinguisme et au Cercle d'Entr'aide

St-Félix de Valois — Une assemblée peu nombreuse a assisté à l'inauguration de la tournée régionale de l'exécutif de la SSJB, jeudi soir dernier, à la Salle paroissiale. Dans les discussions qui ont été animées par le président, M. Jean-Paul Morin, les membres ont surtout défendu le bilinguisme, comme "une nécessité d'aujourd'hui" et ont également voulu entendre parler du Cercle d'Entr'aide et du Cercle des Philanthropes. Les changements récents et la réassurance dans la Compagnie La Sauvegarde ont été l'objet de nombreuses questions.

MM. Georges Marion, René Laurin, René Charette, Normand Houle et Guy Durand ont accompagné le président.



**Le président diocésain, M. Jean-Paul Morin, et le président de la section paroissiale de Saint-Félix de Valois, M. Jean-Luc Aubin, causent un moment de l'avenir de la SSJB dans le diocèse à l'issue de la première réunion de la tournée régionale organisée par le bureau exécutif de la diocésaine et qui s'est tenue à Saint-Félix de Valois, jeudi dernier.**

## La tournée se poursuit demain soir

La tournée régionale se poursuit demain soir alors que des réunions auront lieu à Ste-Emélie-de-l'Energie et à St-Cuthbert, à 8 heures.

A St-Cuthbert, la réunion se tiendra à l'Ecole Ste-Anne et groupera les paroisses de St-Cuthbert, St-Barthélemy, St-Norbert, St-Viateur et St-Edmond.

La réunion de Ste-Emélie-de-l'Energie aura lieu au Collège du Sacré-Coeur pour les paroisses de Ste-Emélie-de-l'Energie, St-Michel des Saints, Sté-Zénon et St-Jean de Matha.

Ce dialogue entre l'exécutif et les membres portera sur plusieurs aspects:

a) La formule du Service d'Entraide.

b) Définition, Champ d'action, réalisations, structures, Faiblesses, Avenir de la Société St-Jean-Baptiste.

Ce dialogue nous permettra d'établir dans notre diocèse, une Société qui répondra aux aspirations de la population et des structures dans lesquelles nos membres pourront participer d'une manière concrète à la vie de leur Société.

Tous sont les bienvenus, jeudi le 16 mars à 8 h. du soir.

# Mlle Angèle Patenaude en deuil

Le 11 mars dernier, est décédée à St-Isidore de Laprairie, MmeVictor Patenaude. Elle était la mère de Mlle Angèle Patenaude, auxiliaire rurale, responsable diocésaine de la catéchèse pour les adultes et pour les maitres du secondaire. L'Action populaire se joint à tous ceux qui bénéficient du dévouement de Mlle Patenaude pour lui présenter ses plus sincères condoléances.


**Grande vente de feu**

**Réduction de 30 à 40 %**

**du prix de détail sur marchandises, fruits et légumes en conserves, confitures, sirop, etc.**

Produits Mont-Rolland Conserves Ste-Anne Ltée entreposés chez

**M. SYLVIO LAUZON**

**554, Côte St-Louis, Ste-Anne des Plaines**

**Ouvert jeudi soir, vendredi et samedi**



**"ON PEUT NOUS IMITER MAIS JAMAIS NOUS EGALER"**

**COMPLETS** HOMMES **COMPLETS**

100% LAINE — REG. $59.95 Spécial **$29.95**

TISSU VENITIEN — REG. $69.95 ET PLUS Spécial **$34.95**

**Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, MAURICE TABAH vend toujours et continuera à vendre meilleur marché que n'importe qui**

**COMPLETS** GARÇONS **IMPERMEABLES**

Spécial **$14.95**

REG. $11.95 Spécial **$6.95**



**L'INCOMPARABLE MAURICE TABAH EST INDISCUTABLEMENT "LE ROI DES BAS PRIX"**

UTILISEZ NOTRE ASCENSEUR MODERNE A VOTRE DISPOSITION

**Magasin départemental**

Maurice Tabah

**2e et 3e étages**
472 Notre-Dame

PLAN BUDGETAIRE

HABILLEZ VOTRE FAMILLE POUR AUSSI PEU QUE $2.00 PAR SEMAINE

## M. Maurice Lévesque au Kiwanis

# "La solution du problème de stationnement comporterait des bénéfices pour la ville"

Le directeur des services municipaux de la Cité de Joliette, M. Maurice Lévesque, terminait par cette phrase, mercredi dernier, sa causerie devant les membres du club Kiwanis de Joliette. Même s'il a un peu déçu ses auditeurs, qui s'attendaient à entendre exposer la solution à l'étude sur le stationnement du centre-ville, M. Lévesque les a quand même intéressés. Chacun a été à même de constater la complexité de ce problème dont la solution permettra un développement accru du centre commercial ou pourra faire d'une rue commerciale, jadis florissante et active une rue fantôme.

**Ne pas confondre circulation et stationnement**

Si la circulation peut causer un problème de stationnement et le stationnement engendrer un problème de circulation, ces deux phénomènes complémentaires sont essentiellement distincts.

Une sage administration consiste donc à étudier le rythme d'accroissement de la population et le rythme d'accroissement des véhicules susceptibles de circuler dans la ville.

A Joliette, la population s'accroit en moyenne de 1.2% par année; le nombre des véhicules de 1.3%. Cette augmentation sera plus élevée avec les facilités prochaines de l'autoroute de la rive Nord.

**Dans le centre-ville**

Une étude faite par les services municipaux en 1965 a donné les résultats suivants pour les rues Place Bourget et Notre-Dame, de Lajoie à St-Charles. Alors que les besoins se totalisent à 927 places de stationnement, en raison de l'achalandage des établissements commerciaux qui s'y trouvent, toutes les superficies des chaussées du secteur sans aucune voie de circulation, ne peuvent offrir à leur pleine occupation que 393 espaces de stationnement simultanément.

Sans faire partie du centre, mis à cause de leur voisinage immédiat, et des concentrations considérables de véhicules observées, l'Hôpital et le Centre culturel du Séminaire apportent leur contingent d'espaces accaparés régulièrement.

Pour M. Lévesque, l'hôpital St-Eusèbe, à cause de son apport à l'économie, devrait rester dans le centre-ville.

**Comment résoudre le problème?**

Le terrain de stationnement public et privé est la formule à laquelle les villes ont recours. De plus en plus de commerces également se font un devoir d'aménager des terrains de stationnement privés pour leur clientèle. N'oublions jamais que le centre d'achat doit sa popularité surtout à son stationnement gratuit, libre et illimité.

De vastes terrains de stationnement sont nécessaires dans le quartier des affaires si l'on veut supprimer le stationnement dans la rue, même si la partie centrale de la ville doit offrir, du haut des airs, le même spectacle qu'une ville européenne bombardée par l'ennemi durant la guerre.

Il faudra recourir à l'expropriation d'immeubles délabrés et inutiles et à leur démolition. Il faudra beaucoup de recherches, de l'imagination et de l'organisation pour accompagner un travail ardu et bien dirigé.

**Le coût du stationnement**

L'automobiliste qui gare sa voiture sur la rue ou en dehors, accapare un espace qui pourrait être utilisé à autre chose. Sur la rue, il reporte le coût de son stationnement sur la collectivité et, en rendant la circulation pénible aux autres, hausse le coût des services publics qui doivent utiliser cette même voie, et peut-être cause de retards aux usagers de la route, comme d'accidents.

Les municipalités pour règlementer le stationnement dans le centre des affaires ont eu recours aux parcomètres qui font porter sur l'automobiliste le coût de l'utilisation de la chaussée comme garage. Mais là encore, les parcomètres peuvent causer des embêtements sans règler le problème en son entier.

**Le stationnement hors-rue**

Le règlement complet du problème c'est le stationnement hors-rue. Mais comment y arriver sans crever le budget municipal ni surcharger l'automobiliste. Le nouveau règlement de construction prévoit l'aménagement d'espace de stationnement pour toutes constructions nouvelles. Les quartiers récents s'en trouvent bien.

Seule, l'administration municiple ne peut résoudre le problème; elle a besoin de l'entreprise privée. Il incombe à tous les intéressés, a dit M. Lévesque, d'offir des propositions concrètes en vue de la solution rapide du problème du stationnement dans les zones commerciales.

Et M. Lévesque a suggéré la formation d'un comité qui, avant de recueillir les sommes d'argent nécessaires pour un projet, devra étudier à fonds le problème pour offrir une solution acceptable et juste pour tous.

Présenté par M. Marcel Côté, M. Lévesque a été remercié par M. Donat Brind'Amour. Le président du club Kiwanis, Me Georges Sylvestre, a présidé le diner.



Louise Bélanger



Raymonde Belleville



Gisèle Cadieux



Sheila Lacoursière



Suzanne Quinn



Jacqueline Richard



## Bénédiction du magasin B. Dupuis Enr.

M. le chanoine Wilfrid Gervais, curé de la paroisse Saint-Pierre Apôtre, a béni, dimanche après-midi, le magasin rénové de B. Dupuis & Fils Enrg., au 749, rue Notre-Dame. A la suite d'un incendie, le magasin a subi des transformations importantes dans son aspect physique et dans sa raison sociale. La clientèle passée et future est cependant assurée du même excellent service et de prix compétitifs.

Au cours de la cérémonie, notre photographe a saisi le groupe suivant: Mme et M. Bertrand Dupuis, M. le chanoine Gervais, et M. et Mme Aimé Dupuis. Nous souhaitons plein succès à ces populaires marchands de meubles.

## Qui sera l'Etoile des Neiges?

Laquelle de ces six charmantes Reines de notre région sera élue Etoile des Neiges 1967? La réponse à cette question sera donnée samedi soir prochain, le 19 mars, au Restaurant Kambo, alors qu'une grande soirée sociale est organisée par la locale 856, de St-Thomas, au profit des Prêts-étudiants Artisans.

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. F. Roy, représentant de la Brasserie Molson, à Joliette.

Les invités d'honneur sont toutes les Reines des carnavals récemment élues dans la région et qui concourrent au titre d'Etoile des Neiges.

Les profits de cette soirée sont versés au fonds des Prêts-étudiants Artisans, locale 856.

Les Reines suivantes ont jusqu'ici accepté de concourir au titre d'Etoile des Neiges: Gisèle Cadieux, de Crabtree; Raymonde Belleville, de St-Alphonse; Suzanne Quinn, de Ste-Julienne; Jacqueline Richard, de Charlemagne; Louise Bélanger, de Lavaltrie; Sheila Lacoursière, de Berthierville.

Les organisateurs sont assurés que la liste s'allongera d'ici le 18 mars.

L'Etoile des Neiges 1967 sera couronnée par Sa Majesté Claudette 1ère, Etoile des Neiges 66.



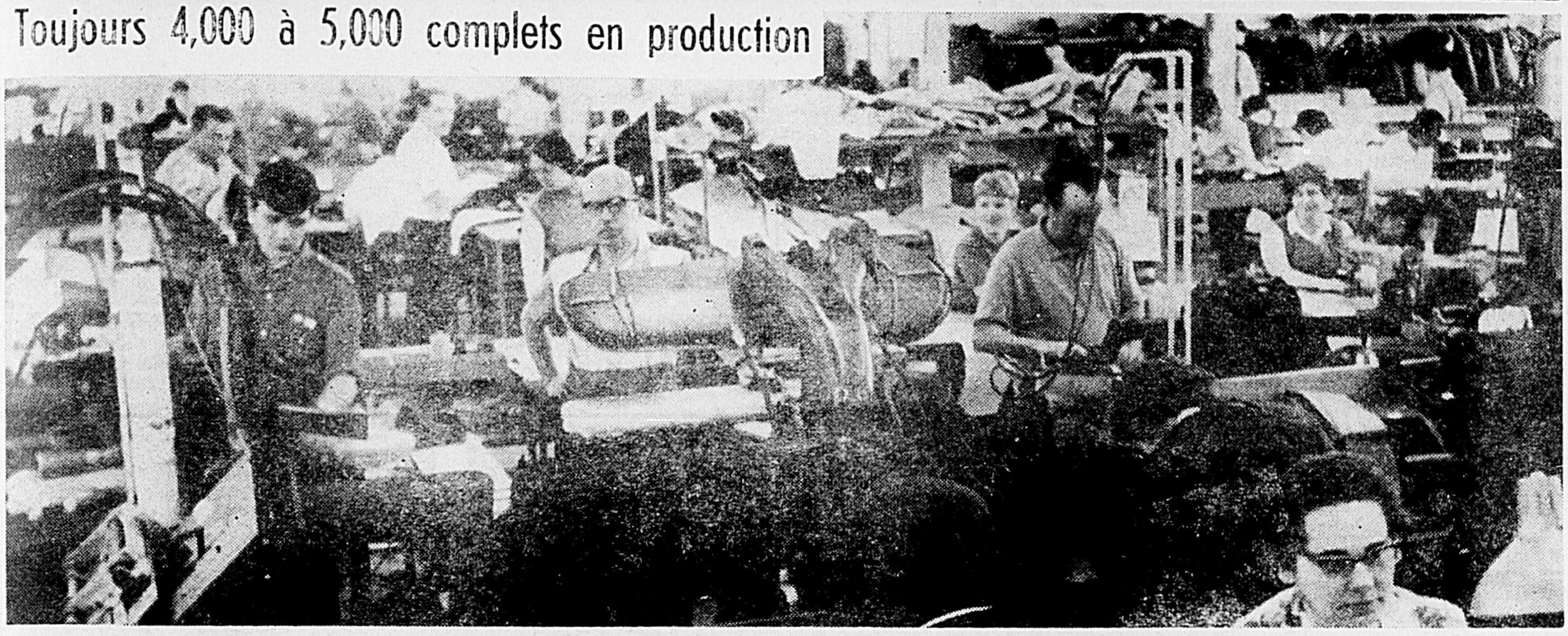
Claudette Roberge, l'Etoile des Neiges 1956, qui couronnera la Reine des Reines 1967.

*Je l'ai vu dans...* **L'Action** POPULAIRE

L'Action POPULAIRE EST LE SEUL JOURNAL DE JOLIETTE QUI PEUT IMPRIMER L'ETIQUETTE SYNDICALE

# AU PRIX de la MANUFACTURE
# Evitez les profits des intermédiaires
## La Manufacture S. FARBSTEIN Clothing Co. Ltd.

Toujours 4,000 à 5,000 complets en production



**Située à 199 Précieux-Sang angle Juge-Guibault, Joliette, tél. 753-5700**



# HABITS

**Prix des magasins de détails $79.95**

**PRIX DE MANUFACTURE "FARBSTEIN"**
AVEC PANTALON A PLI PERMANENT

# $39.95

**Matériel venitien, soie et laine, worsted de laine**

## PALETOTS 3 SAISONS

PRIX DE MAGASIN DE DETAIL $24.95

**PRIX FARBSTEIN $13.00**

## PANTALONS

PRIX DE MAGASIN DE DETAIL $10.95

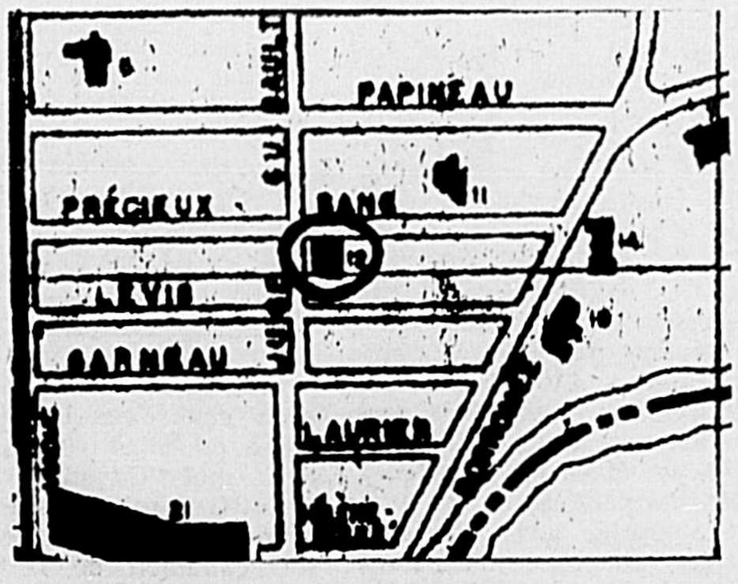
**PRIX FARBSTEIN $5.50**



M. GUY BRUNELLE, GERANT

**HEURES D'OUVERTURE:**
**TOUS LES JOURS**
**DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.**
**SAMEDI INCLUS**
**VENDREDI: 9 H. A.M. A 10 H. P.M.**

**TRES FACILE POUR S'Y RENDRE**



# Changements importants au cours classique

La prochaine année scolaire apportera des changements importants dans les collèges classiques de la région. Ces modifications au cours classique actuel viennent d'être décidées par l'Université de Montréal à laquelle le Séminaire de Joliette est affilié.

**Disparition du B.A. ou Baccalauréat ès Arts**

La disparition du diplôme traditionnel constitue le premier des changemeits envisagés dans cette transformation en profondeur du cours classique. Les finissants diplômés des collèges classiques recevaient jusqu'à maintenant le B.A. ou Baccalauréat ès Arts de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal. Les élèves (adolescents ou adultes) qui sont déjà engagés dans les cours du B.A. pourront encore recevoir ce diplôme traditionnel à la fin de leurs études.

Toutefois, les élèves qui sont actuellement au cours secondaire classique ou scientifique ne recevront plus le Baccalauréat ès Arts de l'Université de Montréal, s'ils décident de continuer en septembre prochain leurs études au niveau post-secondaire ou collégial. L'Université de Montréal décernera, à la place du B.A., un diplôme portant une autre désignation.

Les élèves qui sont actuellement en 1ère année collégiale (Belles-Lettres) sont donc les derniers candidats admissibles au Baccalauréat ès Arts de l'Université de Montréal. Ceux qui n'ont pas encore atteint ce niveau d'études seront appelés à recevoir le diplôme d'études collégiales qui remplacera le traditionnel B.A.

**Une année de moins pour tous**

La durée du cours classique sera réduite à 7 ans. La plupart des élèves qui s'inscriront au cours collégial en septembre prochain n'auront à suivre que 3 ans d'études collégiales au lieu de 4 ans, comme c'est le cas actuellement. Cette durée de 3 ans tient compte à la fois de la préparation scolaire des élèves admis au cours collégial nouveau et du temps dont ils auront normalement besoin pour couvrir le nouveau programme du cours collégial.

Certains élèves très doués ou exceptionnellement préparés pourront même boucler en 2 ans le cours qui les conduira à l'université après leurs études secondaires. Cette minorité de candidat sera soumise à un régime scolaire plus chargé qu'il faudra choisir avec prudence.

Les élèves qui sont actuellement au cours secondaire classique, par exemple, sont assurés de terminer leur cours classique au moins une année plus tôt qu'ils l'avaient d'abord prévu.

**Changements en vigueur l'été prochain**

Le Directeur des études au cours collégial du Séminaire de Joliette nous informe que ces changements entreront en vigueur dès l'été prochain dans tous les collèges classiques affiliés à l'Université de Montréal.

Nos lecteurs sont invités à suivre les informations additionnelles qui paraîtront à ce sujet dans les prochaines éditions de notre journal.

**Prochain article: les nouvelles conditions d'admission.**

# Collaboration de l'Union Musicale et des Cadets de la Marine de Joliette

L'Union musicale de Joliette, consciente du bien-fondé de son existence et de son rôle social, vient de concluer une entente avec le corps de Cadets de la Marine de Joliette.

Le 6 mars dernier, le comité de l'Union musicale rencontrait le lieutement Pierre Beaudry, officier commandant, et le sous-lieutenant Armand Asselin, directeur musical du R.C.C.S.C. Joliette. Le R. P. Roland Brunelle, C.S.V., directeur de la fanfare scolaire et de l'Union musicale y représentait la Fanfare scolaire.

Les deux groupes ont décidé de se donner la main et de travailler en collaboration à un même but.

Il est maintenant possible à un jeune garçon, qui désire apprendre la musique, de faire un stage soit chez les Cadets de la Marine ou dans la Fanfare scolaire et par la suite de promouvoir à l'Union musicale.

Nous assistons donc à un regroupement de forces qui désirent ardemment suivre une politique commune. Ce fait mérite d'être connu du public joliettain. Il est entendu que pour chacun des corps musicaux il y aura des inconvénients. Mais, si nous pensons aux conséquences à long terme nous croyons que les résultats seront merveilleux. Dans les années antérieures, la vie musicale joliettaine manquait de cohésion et même on a assisté à des compétitions qui n'avaient pas raison d'être. Cette époque est révolue et il semble que tout est pour le mieux. Le jeune qui désire apprendre la musique se sentira sans aucun doute grandi de faire partie de corps publics qui se font confiance. Il serait bon de se poser une question: "Quand assisterons-nous à la renaissance de l'orchestre symphonique?"

Amateurs de musique n'oubliez pas que l'Union musicale sera bientôt avec vous. N'oubliez pas qu'elle sera à l'Expo 67 les 19 juillet et 16 août prochain.

**Le publiciste**

*Impressions de qualité...*
*Service rapide...*
*Prix raisonnables...*

L'Action POPULAIRE

# Les fabricants d'alcool contribuent-ils vraiment à la prospérité du pays?

Les diverses industries qui produisent la bière et les liqueurs fortes n'hésitent pas à faire montre des bilans prospères à leur actif: il n'y a aucun doute qu'elles servent à l'économie du pays. Mais est-ce une économie déficitaire ou excédentaire qui en résulte pour l'ensemble? Quelques statistiques peuvent jeter un plus de lumière sur ce point.

Les ventes de bière, selon l'annuaire du Canada, atteignent, pour 1964, les 500 millions de dollars; les ventes de vin, les 74 millions; les ventes de spiritueux, les 500 millions. Dans ces chiffres, les taxes provinciales et les profits des détenteurs de permis(ce qui est évalué à environ 50% des chiffres ci-haut) ne sont pas compris. On ne force donc pas la réalité en affirmant que les Canadiens franchissent bien le cap des 2 milliards de dollars en dépenses de ce genre. Assumée par 8½ millions de compatriotes, cette dépense est donc évaluée à $250 en moyenne pour chacun d'eux. Voilà pour l'économie.

Cependant le tableau ne s'arrête pas là. On affirme que, grosso modo, 50% des accidents routiers sont causés par les chauffeurs qui ont ingurgité des boissons alcooliques au préalable. Les chiffres du Conseil de la sécurité routière pour l'an 1965 à ce sujet sont les suivants: 391,598 accidents; 300,580 comportent des pertes matérielles; 149,186 des blessés et 4,832 des morts. Ces chiffres ne sont pas sur les bilans d'actifs industriels, mais ils font partie de la réalité du tableau. C'est l'économie déficitaire. Les statisticiens peuvent s'amuser à faire des calculs (à la machine électrique) sur ces derniers item; des factures de garage aux montants versés par les polices d'assurances (en n'oubliant pas les frais d'enterrement) il y a du pain sur la planche.

A cela s'ajoute l'augmentation (estimée à 1,000%) de l'alcoolisme chez la femme de 1916 à nos jours.

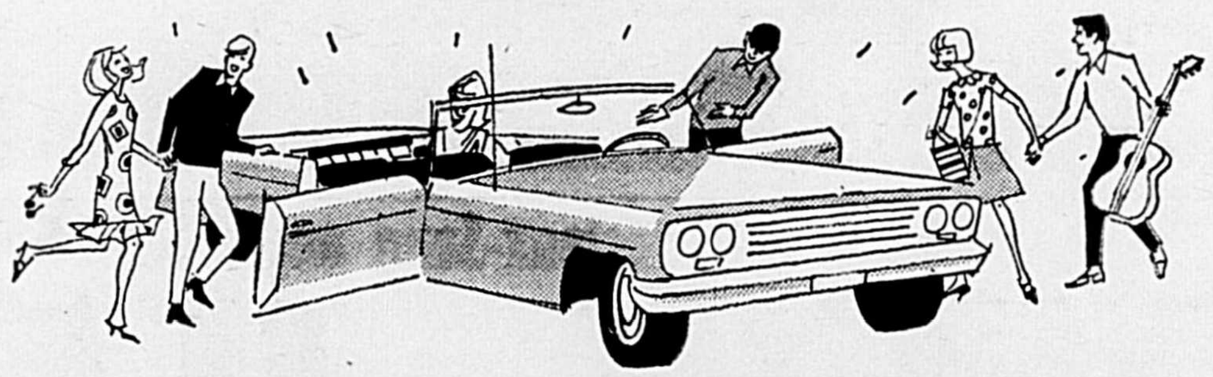
A la suite d'une vaste enquête faite dans l'est du pays à la fin de l'an dernier, on obtenait d'autres statistiques. Chez les jeunes de 16 à 22 ans, la consommation des boissons alcooliques est régulière pour 40% des travailleurs et 20% des étudiants. Aux 40% des travailleurs qui boivent régulièrement durant leurs loisirs s'ajoutent 40.2% d'autres qui le font occasionnellement; environ 80% des jeunes travailleurs font donc usage d'alcool plus ou moins fréquemment. Dans le même sens, il faut ajouter 35.5% des étudiants au pourcentage déjà rapporté; ce qui élève le pourcentage des consommateurs étudiants à plus de 55%. On peut là aussi s'amuser à dresser des budgets, pour combler davantage les "bilans actifs'.

Pour ceux qui n'ont pas peur de la plus entière vérité, il ne faudrait pas manquer d'envisager le compilation des gaspillages de talents et ressources humaines, les accidents de travail les conflits familiaux, les drames conjugaux, les frais d'emprisonnement, le traitement des alcooliques, les frais de justice et autres. Tout cela entre dans "l'actif" de la production de la boisson alcoolique.

**(Aujourd'hui-Québec, février 1967)**

Insérez le bas d'une pièce d'un cent dans la semelle de votre pneu. Si vous pouvez lire le mot "Canada", la semelle est trop mince et le pneu est à remplacer, déclare le Conseil canadien de la sécurité routière.

LE BEAU TEMPS EST ARRIVE!



C'EST EN PLEIN LE TEMPS D'ACHETER

"Y-a-pas d'erreur, nos prix sont les meilleurs"

1964 PARKLANE, CONVERTIBLE, TOUTE EQUIPEE $1,695.

1965 OLDSMOBILE "DYNAMIC" 4 PORTES $2,150.

1965 PONTIAC "PARISIENNE" 4 PORTES, H.T., V-8, RADIO $1,995.

1964 CHEVROLET "BISCAYNE" 2 PORTES, V-8 $1,350.

Peintures neuves
Sièges propres
Tapis propres

1965 BUICK "LE SABRE" H.T. $2,350.

1963 RAMBLER "CLASSIC" 2 PORTES $650.

1961 CHEVROLET "BISCAYNE" SEDAN $550.

1964 PARLANE, SEDAN NOIR, EQUIPE $1,595.

1960 PLYMOUTH, 2 PORTES H. TOP $495.

Des moteurs garantis
Des transmissions garanties
Des pneus neufs ou presque

1959 BUICK, 4 PORTES H.T. $295.

RENDEZ-VOUS CHEZ EMILIEN Grégoire AUTO ST-AMBROISE

Appelez 756-1691 — 756-1692 Une visite vous convaincra

## Dimanche le 19 mars

# Journée Internationale de la JRC

### Pourquoi une journée Internationale

Oui, pourquoi la J.R.C. l'organise-t-elle? Il serait intéressant de s'arrêter la-dessus.

**But:**

C'est de poser une action pour nous rapprocher les uns des autres, découvrir à quoi correspond vraiment la dimension humaine. L'homme pour l'homme qui est-il? C'est une occasion pour les équipes des différentes paroisses, jeunes gens et jeunes filles de différents métiers, d'être unis par un but commun, de partager ensemble l'amitié, notre joie de nous rencontrer et la solidarité qui nous fait connaitre l'autre et qui nous fait participer à sa condition et à sa soif de bonheur.

La Journée Internationale a aussi pour but de nous faire prendre conscience des répercussions dont nous devons nous attendre d'un événement qui sera pour tous une révélation, L'Exposition Universelle 1967.

En un mot, la Journée Internationale est une occasion pour chacun de nous d'abord, d'expérimenter notre engagement dans la construction du monde et ensuite comme groupe, de voir à ce que chaque brique (l'organisme dont nous faisons partie) soit cimentée par la solidarité afin d'obtenir une maison solide (la paroisse, la province, le pays). Rejoindre l'universel.

**Sens de la journée internationale:**

Si la terre est le lot de tous les hommes, la solidarité est aussi le lot de tous les hommes car c'est cette même terre qui nous unit. Tous les peuples ont en partage la terre; tous les hommes de tous les pays et de tous les domaines de l'activité humaine, comme l'équipage d'un même navire, doivent assumer leur mission qui en est une de service dans l'attention aux autres pour le bonheur de l'humanité.

Cette terre, elle ne veut pas donner seulement ce qu'il faut pour se nourrir mais aussi pour se cultiver, s'épanouir.

Cette soirée nous permettra de vérifier notre attitude à l'égard des choses, des personnes, des idées, des valeurs. L'événement auquel nous participerons dimanche sera profitable dans la mesure où il nous aura permis aussi de préciser ce que nous sommes et de nous révéler à nous-mêmes les dépassements possibles, c'est-à-dire les moyens pour vibrer davantage aux autres. On parle beaucoup d'accueil à l'Expo.

La solidarité doit être une force qui nous accapare de sorte que: "Si on ne peut agir immédiatement de façon concrète, il faut que cela nous fasse mal d'être impuissants."

C'est une attitude à prendre: c'est de se situer en face des hommes, vivre le respect de l'homme à travers soi-même. Cette solidarité, il nous est donné de la sentir tous les jours dans le concret de notre vie, dans nos contacts, dans les activités que nous réalisons.

Nous devons donc tous nous faire un devoir — responsables jercistes — d'assister et de participer activement à cette soirée du 19 mars parce qu'elle est un témoignage de solidarité tout comme l'Expo est l'apparat et l'image de cette solidarité. Et notre engagement chrétien doit être un motif pour nous de vivre chaque jour la Solidarité.

Michel Roy,
Dir. dioc. J.R.C.

Tous les jeunes des paroisses rurales sont invités à la Journée Internationale du 19 mars qui a pour thème: "SOLIDARITE SUR LA TERRE DES HOMMES."

Cette journée est réalisée en collaboration, par des jeunes de St-Lin, St-Roch, St-Jacques, St-Alexis, St-Barthélemy, St-Thomas et Notre-Dame-de-de Lourdes pour tous les jeunes ruraux du diocèse.

La journé se déroulera ainsi:

5 h.: Messe au séminaire.

6h.: Souper (à l'Ecole Archambault, 994 de Lanaudière) Témoignage du Frère Tellier sur son séjour en Amérique Latine.

7 h.: Soirée comprenant:

1) Courts métrages abordant l'aspect international. Présentation des recherches des paroisses sur l'Expo 67.

2) Partie récréative avec la participation des "PARA JOIE", troupe folklorique bien connue dans la région, qui exécutera deux suites de danses de divers pays.

Nous nous en donnerons ensuite à coeur joie pour des chants, des danses, des jeux.

Venons vivre une expérience de solidarité internationale!

A dimanche!

Monique Lefebvre,
perm. J.R.C.

## La C.S.R. Lanaudière demande de reviser le calendrier pour le versement des subventions

JOLIETTE — La résolution adoptée il y a quelques semaines par la Commission scolaire régionale Lanaudière pour amener le ministère de l'Education à reviser les normes établies pour le versement des subventions aux commissions scolaires a reçu l'appui d'un grand nombre de commissions scolaires régionales de la province.

Pourquoi...
PAYER PLUS CHER
quand
L'Action POPULAIRE
vous offre
les
MEMES NOUVELLES

Tout comme la C.S.R.L., ces derniers verraient d'un bon oeil que les subventions aux commissions scolaires soient versées de façon périodique. Actuellement, les subventions du ministère de l'Education sont versées une fois par année, ce qui cause des problèmes d'ordre financier auxquels doivent faire face la plupart des commissions scolaires de la province.

Les nouvelles normes suggérées préconisent l'amendement du système actuel de façon à ce que les subventions auxquelles ont droit les commissions scolaires soient versées trois ou quatre fois par année. De cette façon, chaque commission scolaire pourrait établir un calendrier qui permettrait de mettre un terme au retard que ces organismes publics sont parfois dans l'obligation d'accuser dans l'acquittement de leurs propres dettes.



## Chez les assureurs-vie de Joliette

M. Gilles Rouleau, président du Comité des conférenciers, présente un souvenir au président provincial, M. Maurice Fortin, lors de son passage à Joliette, jeudi dernier. On remarque en plus sur la photo, M. Gilles Marchand, président de la section Joliette, M. Florian Richard, ancien président, et M. Gaétan Joly.

## Le président provincial expose les structures et le travail entrepris par l'Association

M. Maurice Fortin, de Rouyn-Noranda, était le conférencier invité, jeudi dernier, au dîner mensuel de l'Association des assureurs-vie de Joliette. Président de l'Association provinciale, M. Fortin, a exposé aux membres les structures de l'organisme qu'il dirige, calqués sur l'Association nationale et qui doit servir de modèle à l'Association local.

Le président provincial a insisté sur le travail pratique entrepris par l'Association et sur les succès réalisés. Il a signalé la reconnaissance officielle de l'Association qui fait que le certificat de membre équivaut à une licence.

Le Comité d'Ethique a abattu un travail de géant et continue son oeuvre. Le cours Purdue a été organisé dans les deux langues depuis 1964. Le secrétariat provincial est solidement établi et des relations constantes sont maintenues avec le Surintendants des Assurances:

**Associations locales**

A la base de la structure provinciale on trouve l'association locale dont l'efficience assure l'efficacité de l'Association provinciale.

Dans chacun des comités locaux, qui doivent être actifs, les officiers se préparent à leurs rôles d'administrateurs provinciaux de demain.

Le président provincial a également insisté sur la revision de la loi des assurances: l'Association a soumis un mémoire sur les sujets qui intéressent ses membres.

M. Fortin a aussi insisté sur le besoin de compétence pour l'assureur-vie. Il a invité les assureurs-vie à se spécialiser, à être des hommes responsables, à faire preuve de dynamisme et d'ambition, pour mieux servir le public et la profession.

M. Florian Richard a présenté le conférencier qui a été remercié par M. Gilles Rouleau.

PARTIE DE SUCRES

La prochaine réunion aura lieu le 13 avril. Ce sera la partie de sucres annuelle dans la cabane d'un courtier bien connu... dans les Continuations de St-Jacques.

## Inscriptions à l'école nationale de théatre

Les candidats désireux de se présenter aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre pour être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1967-68, (cours d'interprétation et cours de production) sont priés de s'inscrire immédiatement.

Le directeur général de l'Ecole, M. James de B. Domville, vient en effet d'annoncer que la tournée annuelle d'auditions à travers le pays commencera au mois de mai prochain.

Cette année, le jury d'audition sera composé de MM. André Muller, David Peacock et William Davis, respectivement directeur artistique de la section française, directeur du cours de production et directeur artistique de la section anglaise. Comme les années précédentes, les auditions auront lieu dans toutes les villes importantes du pays, de Halifax à Vancouver.

L'Ecole Nationale de Théâtre est un établissement d'enseignement supérieur qui assure la formation complète du comédien et du technicien de théâtre.

INTERPRETATION: Durée du cours: 3 ans. Les candidats doivent avoir terminé leur cours secondaire au moment de leur admission et avoir entre 17 et 23 ans.

COURS DE PRODUCTION: Ce cours dure 2 ans, avec option possible pour une troisième année. Il se divise en deux sections:

a) **la section technique:** étude de tout ce qui concerne les techniques de théâtre c.àd. la régie, la direction de scène, l'administration des productions et la mise en scène.

b) **la section décoration:** étude de tous les aspects de la décoration de théâtre, notamment les décors, les costumes et les accessoires.

Les candidats à ce cours doivent également avoir terminé leur cours secondaire au moment de leur admission, mais aucune limite d'âge n'est imposée.

Toute demande d'inscription doit être adressée au secrétariat de l'Ecole, au 407 boulevard St-Laurent, Montréal 1, Québec (Téléphone: 861-1897).

Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale de Théâtre fera parvenir aux candidats une formule d'inscription. Celle-ci doit être remplie et retournée à l'Ecole le plus tôt possible. Les candidats inscrits seront alors avisés de la date et du lieu de leur audition ainsi que de tous les détails relatifs à celle-ci.

Si vous devez parcourir un long trajet à grande vitesse, dit le Conseil canadien de la sécurité routière, ajoutez quatre livres à la pression normale de vos pneus.

## Ligue Junior Laurentides

# Pistolets et Castors passent en finale

**Les Pistolets du Séminaire, champions de la saison régulière, et les Castors de Crabtree, qui ont terminé en quatrième place du circuit Georges Roy, sont passés en finale de la Ligue Laurentide Jr. La série de 4 de 7 débutera jeudi soir, le 16 mars, à 8 h., et la deuxième sera disputée dimanche, le 19 mars, à 2 h. Toutes les parties de la série sont à finir.**

**Les Pistolets ont éliminé les Eperviers de St-Cuthbert, perdant jeudi soir dernier, au compte de 7 à 1, et l'emportant, dimanche après-midi, dans la sixième partie au compte de 14 à 3.**

**Les Castors de Crabtree ont éliminé les Panthères du Christ-Roi, l'emportant 3 à 2 dans la cinquième joute, après une période supplémentaire.**

**ST-CUTHBERT 7,**
**SEMINAIRE 1**

Jeudi soir, les Eperviers ont surpris les Pistolets qu'ils ont défaits 7 à 1 avec assez de facilité. Les Eperviers prolongeaient ainsi la série. Georges Barthe a marqué 3 buts; Roch Latour en a marqué deux en plus de fournir une passe et Rene Asselin a réussi les deux autres. Gilles Durand a compté le seul but du Séminaire.

**CRABTREE 3,**
**CHRIST-ROI 2**

Un but de Normand Lapointe après 5 minutes et 29 secondes de jeu supplémentaire a causé l'élimination des Panthères dans la cinquième joute de la série "B". Michel Jodoin et Jean Gaudet ont marqué les autres buts des Castors et Raymond Gauthier a fourni deux passes.

Luc Vincent et Pierre Breault ont marqué les buts des perdants.

**ST-CUTHBERT 3,**
**SEMINAIRE 14**

Normand Rousseau a bloqué 46 lancers dans les buts des Eperviers mais il n'a pu contenir l'attaque des Pistolets qui se sont assuré une victoire décisive de 14 à 3, dans la sixième joute de la série "A",, pour éliminer les Eperviers.

Maurice Piette y est allé de 4 buts; Paul Forest et Réjean Cardin en ont marqué deux chacun; les autres ont été crédités à Pierre Richard, Gilles Durand, Gaétan Malo, Gilles Mireault, Pierre Perreault et Michel Roy. Daniel Olivier a fourni 5 passes.

Roch Latour a marqué deux buts et Michel Perreault a réussi l'autre pour les Eperviers.

La série finale de 4 parties de 7 débute jeudi soir et se continue dimanche après-midi.



## Reviendra-t-il?

**On se demande si Robert "Star" Lachapelle, des Cyclones reviendra au jeu pour les dernières joutes de la série finale. Avant de subir une dislocation de l'épaule, à la toute fin de la saison, Lachapelle avait de fortes chances de remporter le championnat des compteurs de la Ligue Senior Lanaudière; il a fini troisième en compagnie de son capitaine, Normand Leblanc. Prompt rétablissement et prompt retour... peut-**

## La CLQ réaffirme son caractère représentatif

Dans une déclaration de principes adoptée à l'issue de deux journées d'études, en fin de semaine, à l'Institut Coopératif Desjardins, la Confédération des Loisirs du Québec a affirmé que chaque citoyen a un droit strict au loisir et s'est engagée à travailler pour assurer le respect de ce droit.

Douze Fédérations régionales de loisirs dont celle de Joliette, étaient représentées à ces assises qui ont eu lieu sous la présidence de M. René Belisle, président de la C.L.Q. Les discussions ont surtout porté sur les moyens à prendre pour maintenir le caractère représentatif de l'organisme dans le monde du loisir au Québec. On a notamment insisté sur l'importance de rendre les Fédérations régionales plus fortes et plus dynamiques et sur la nécessité d'une collaboration plus étroite et mieux suivie entre les diverses fédérations au sein de la C.L.Q.

Les délégués ont convenu que la C.L.Q. n'est pas un organisme extérieur aux fédérations régionales mais qu'on doit la définir comme le groupement de ces fédérations, au Québec. La C.L.Q. est également ouverte aux associations provinciales spécialisées en diverses formes d'activités de loisirs.

L'assemblée a donné entre autres objectifs à la C.L.Q de favoriser des loisirs sains, c'est-à-dire, qui sont conformes aux valeurs chrétiennes du respect de la dignité humaine. Elle a aussi conclu en la nécessité de la recherche dans le domaine du loisir et insisté sur le besoin d'informer la population en général sur la question du loisir pour lui faire prendre conscience des exigences de la civilisation du loisir.

Au cours des prochaines semaines, les fédérations régionales seront appelées à étudier ces questions pour les approfondir et préciser les modalités d'application des principes adoptés *en fin de semaine.*

En étant bien représentative du monde du loisir au Québec, la C.L.Q. constitue un interlocuteur valable pour le Gouvernement dans l'élaboration de sa nouvelle politique en matière de loisirs. Les délégués aux journées d'études ont été unanimes à affirmer la nécessité d'un dialogue entre le Bureau des loisirs et des Sports du ministère de l'Education et la C.L.Q. pour assurer une collaboration organique et efficace entre le Gouvernement et le monde du loisir.

La participation de M. Pierre Leclerc, directeur de ce Bureau, à une des séances de délibérations a continué le dialogue déjà établi en ce sens.

JE L'AI VU DANS
*L'Action* POPULAIRE



## On prépare le tournoi Marcel Bonin

**Marcel Bonin, en compagnie de M. Armand Beaudry, directeur du tournoi, et Paul Gendron, directeur du Service de la récréation, examinent les nombreuses inscriptions déjà reçues pour les tournois de hockey pee wee et bantam, que patronise Marcel Bonin, et qui se disputeront à l'Arena de Joliette du 5 au 9 avril prochain. Sur la photo apparait l'un des magnifiques trophées perpétuels à l'enjeu lors de ces importants tournois de jeunes.**

**Les clubs qui désirent s'inscrire pour l'un ou l'autre des tournois Marcel Bonin doivent s'adresser au plus tôt au Service de la Récréation, Hôtel de ville, Joliette.**



## Le conseil canadien des sports au Club des Archers

**M. Georges Rondeau, représentant du Québec à l'Association Canadienne de Tir à l'Arc, et M. Jules Desrochers, président du Club des Archers de Joliette, ont reçu, jeudi dernier, M. Roger Dion, directeur du Conseil Canadien des Sports, et M. Ted Patterson. Le but de la rencontre était de régler l'imbroglio créé, à la suite de la réunion de Winnipeg, quand à l'envoi d'une équipe au concours international de tir à l'arc en Finlande, cet été.**

**Si l'on en juge par le sourire des quatre compères la réunion aura été profitable tant au tir à l'arc qu'au Conseil Canadien des Sports. Dans l'ordre, MM. Jules Desrochers, Roger Dion, Ted Patterson et Georges Rondeau.**



**Soirée dansante**
JEAN-LUC LAHAIE
ET SON ORCHESTRE
**SAMEDI, 18 MARS**
de 8 h. 30 p.m. à la fermeture
**DIMANCHE, 19 MARS**
de 3 h. p.m. à 10 h. p.m.
**HOTEL FLEUR DE LYS**
Licence complète
Salle de réception pour mariages, banquets, etc.
Capacité 500 personnes
315, BOUL. BARRETTE JOLIETTE
DANSES MODERNES — SETS CARRES
ENTREE LIBRE
**Information:** 753-9080

## Les lundis et jeudis soirs

# De l'athlétisme au Centre de Loisirs

Les amateurs d'athlétisme, (Piste et pelouse) seront heureux d'apprendre que le Service de la récréation a appointé le professeur d'éducation physique Jean Gagnon pour s'occuper directement de l'athlétisme deux fois par semaine dans le gymnase du Centre de loisirs. M. Gagnon, enseigne à l'Ecole Beaudry pour le compte de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière. Comme il est très intéressé par l'athlétisme, le Service de la récréation lui a demandé de prendre la relève de Jean Lépine qui cette année doit participer à d'importantes compétitions à travers le Canada. Champion junior et Sénior du Canada au saut à la perche, Jean Lépine, doit défendre son titre; en cette année de la Confédération; il y a plusieurs compétitions à Winnipeg, Hamilton, Montréal et ainsi de suite. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter bonne chance à cet athlète joliettain. Nous savons tout l'intérêt que Lépine porte à l'athlétisme à Joliette. Cette année il s'imposait de venir à Joliette le vendredi soir afin d'entraîner les jeunes, mais il n'eut pas la vie facile et dut faire face à toutes sortes de problèmes.

Comme monsieur Gagnon est de Joliette il pourra, sur semaine, dispenser des cours en athlétisme les lundis et jeudis soirs de 7 h. 30 à 9 h., à compter de lundi soir prochain. Les premiers cours seront des cours de conditionnement et graduellement le professeur amènera ses élèves à pratiquer le sport de l'athlétisme qui a connu une belle vogue l'an dernier. Ceux et celles qui seraient intéressés à suivre ce cours sont priés de s'inscrire à M. Jean Gagnon lundi soir prochain alors que débuteront ces cours d'athlétisme, à 7 h. 30 p.m.



## La Ligue des Francs Copains distribu ses trophés

La Ligue de ballon sur glace des Francs Copains a distribué ses trophées aux champions, samedi soir dernier, lors d'une soirée sociale à la salle paroisiale de St-Thomas. Le club St-Thomas a remporté le championnat du circuit et reçoit ici le trophée emblématique du championnat. Le président du circuit, M. Rosaire Derouin, présente le trophée à Michel Robitaille. Sur la photo, les membres du club champion: Roger Goyet, Jean-Luc Desmarais, Michel Robitaille, Jacques Rioux, Mario Harnois, Roger Gadoury, Noël Forest, Robert Prud'homme, Jean-Denis Drainville et Michel Forest.



**Le président de la Ligue, M. Roisaire Derouin, a présenté d'autres trophées aux joueurs qui se sont individuellement distingués durant la saison: Michel Robitaille, champion compteur; Jean-Luc Desmarais et Jacques Rioux, ont reçu un trophée pour s'être distingués au tournoi provincial de février à Joliette; Mario Harnois, meilleure recrue; Roger Gadoury, meilleur gardien de buts de circuit.**

# Emplois disponibles au Centre de main-d'oeuvre du Canada à Joliette

Semaine du 13 au 18 mars 1967

**De nombreux employeurs signalent régulièrement au CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA leurs besoins de main-d'oeuvre. Voici quelques-unes de ces offres d'emplois qui doivent être comblées au plus tôt.**

HOMMES:

**1 vendeur de chaussures**
Magasin établi à Joliette. Grosse clientèle. Expérience requise. Salaire, environ $70 par semaine.

**1 technicien médical**
Aura à faire analyses et tests de sang, urines et prélèvements médicaux. Doit être diplômé. Salaire du début, $86. par semaine.

**2 journaliers**
Pour travailler à la récolte de la sève dans une érablière. Durée de l'emploi, environ un mois. Salaire environ $45. par semaine plus nourriture et logement.

**5 préposés au chédit**
Pour compagnie de finance ayant bureau dans la région. Connaissance de l'anglais nécessaire. Age: 20 à 25 ans. Diplôme secondaire. Salaire $250 à $275 par mois. Chance d'avancement.

**1 technicien de laboratoire**
Compagnie importante de Joliette. Doit être diplômé en chimie industrielle. Salaire du début, $400. par mois.

**1 monteur de patrons**
Sur machine Jacquard. Manufacture de tricot. $100. par semaine minimum.

**1 coiffeur**
Prendre charge d'un salon de coiffure. 5 ans d'expérience pratique. $100 par semaine.

**3 ingénieurs stationnaires**
A Joliette et Berthier. Licence 3-A, $2.20 l'heure. Licence 2-A, $2.35 l'heure.

**1 vendeur de meubles**
Service aux clients au magasin même. Salaire à être discuté, selon qualifications.

**1 opérateur de tours**
Atelier d'usinage de Joliette. Tours de 15" et 18". Expérience requise. Salaire, environ $2 l'heure.

**1 barbier**
A Joliette. Carte de compétence nécessaire. $50. - 50% de commission au-dessus de $60. de recette.

**1 préposé aux pièces**
Pour importante compagnie de transport de la région. Salaire, $60. à $70. par semaine.

**1 assistant technique**
Pour assister l'ingénieur en mécanique. Doit être technicien diplômé et pouvoir lire les plans. Salaire minimum, $350. par mois.

**1 assistant-contremaître**
Dans un moulin de préparation de bois. Salaire $85 à $100. par semaine, 44 heures par semaine. Travail de nuit.

**2 mécaniciens d'autos**
Classe "B". $1.50 à $1.85 l'heure.

FEMMES:

**2 dames de compagnie**
Soin d'un couple et d'une dame âgée. Travail léger. $20. par semaine, nourries, logées.

**1 barmaid**
Région des Laurentides. Salaire de base, plus pourboires élevés. Expérience requise.

**10 serveuses de tables**
Restaurants et hôtels de Joliette et région. Salaire de base, $0.64 l'heure plus repas et pourboires.

**12 aides-domestiques**
Joliette et région — $20 à $40 par semaine, plus nourriture et logement.

**3 coiffeuses d'expérience**
Prendre la direction d'un salon. Au moins 5 ans d'expérience. Carte de santé et carte du comité paritaire. Salaire alléchant à discuter et autres conditions de travail à établir. Région de Berthier et Joliette.

**1 opératrice**
Manufacture de chemises et pantalons. Expérience sur le point de chaîne et sur machines à deux aiguilles. A la pièce.

**15 opératrices**
Pour manufacturier de tricot de la région. Travail à la pièce sur machines Merrow.

**5 vendeuses**
Magasin de lingerie pour dames. Expérience requise: 3 ans. Salaire, $40. à $50. par semaine. Temps partiel ou plein temps.

**Pour informations, S.V.P. communiquer avec le CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA, 389, Notre-Dame, Joliette, Tél. 756-1094.**

# St-Viateur

QUARANTE-HEURES:

D.N.C. — Les 8, 9 et 10 mars se tenaient nos Quarante-Heures. M. le curé M. Piette de St-Cuthbert a célébré la messe d'ouverture; M. le curé W. Bérard de l'Ile du Pads a célébré celle du 2e jour et M. le vicaire Maillé de St-Barthélemy a officié à la messe de clôture. M. le chanoine Dumontier, curé de Berthier, M. le curé H. Hétu de St-Barthélemy, M. le curé H. Pelland de St-Edmond, M. le vicaire R. Forest de Berthier et M. le vicaire Boisjoly de St-Cuthbert ont aussi apporté leur concours. Les paroissiens ont participé avec fidélité aux divers offices.

FUNERAILLES:

Le 12 mars, M. le curé O. Lane, chantait le service de dame veuve L-Victor Sylvestre, au milieu de nombreux parents et amis. Mme Sylvestre, née Lucia Rochette, est décédée le 8 mars, âgée de 78 ans 9 mois et 8 jours. Au choeur assistaient M. le curé W. Bérard, MM. les abbés Omer Rouleau, Lavallée et M. le curé H. Locas. M. Roland Laferrière dirigeait la chorale accompagnée aux orgues de dame R. Laferrière. Sympathies à la famille.




# Le ministre du...

(Suite de la 1ère page)

concitoyens de prier la Divine Providence de nous continuer ses lumières pour nous faire comprendre mieux la corrélation qui existe entre nos droits et nos devoirs.

"En votre nom, je veux remercier les parties de leur coopération assurée et l'Honorable Ministre du Travail de son intervention personnelle."

**Prochaines rencontres**

Il semble que les parties soient prêtes à entrer dans le jeu. Les autorités de la Compagnie ont déclaré accepter cette offre de médiation du ministre du travail et lui ont fait parvenir une offre définitive d'un contrat de travail.

Ce matin, M. Jean Lacombe, directeur de l'usine joliettaine, devait rencontrer l'honorable Bellemare à Québec.

## Ligue de hockey Senior Lanaudière

# Le Ste-Julienne en finale contre les Cyclones

Le club Ste-Julienne, champion de la saison régulière, s'est acquis le droit de disputer la série finale de 4 de 7 aux Cyclones de Joliette, en éliminant les Aigles de Charlemagne, dimanche soir. Le Ste-Julienne a gagné 5 à 3 dans la quatrième partie.

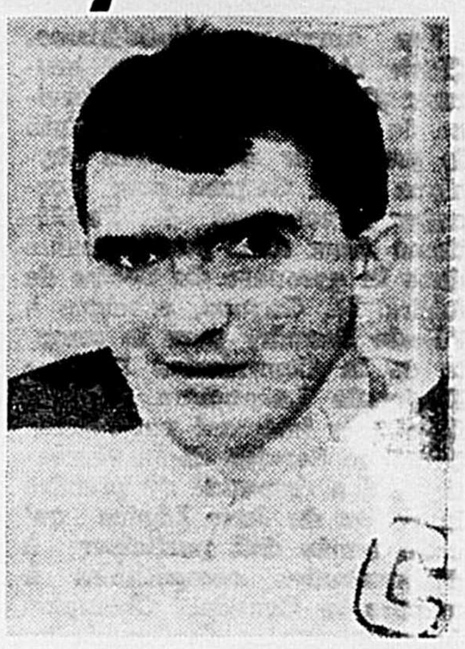
Wayne Turcotte, en enfilant 2 buts en plus de se mériter une assistance, fut, en compagnie de l'arrière-garde J.-Jacques Granger, la vedette de la partie. Gaétan Robitaille, Jean-Jacques Beauchamp et Bruno Roy ont été les autres compteurs des champions.

Gilbert Caza, Pierre Gelly et Gilles Goyette ont marqué les buts des Aigles.

Les Cyclones de Joliette sont passés en finale en éliminant les Jets de St-Ignace en trois parties d'affilée.

Dimanche soir, à 8 h., aura lieu la deuxième joute de la finale et la série se continuera aussi longtemps que nécessaire et le mardi et le dimanche. La première partie a été disputée hier soir, mardi le 14 mars. Nos lecteurs en trouveront les résultat, si possible dans une autre colonne de ce journal.

Le président Roger Goulet, de la Ligue de hockey Senior des Laurentides, invitent les amateurs de bon hockey à assister à cette série qui sera fort intéressante.



**Le capitaine J.-Jacques Granger, du Ste-Julienne, dirigera son club dans la série finale contre les Cyclones de Joliette. Cette série de 4 de 7 se déroule le dimanche et le mardi soir à l'Arena de Joliette.**



## Les journalistes reçus au Club des Archers

**Selon une tradition déjà ancienne les journalistes de la région métropolitaine, y compris leurs petits cousins de Joliette, ont été reçus au Club des Archers. Après l'essai de la glissoire, que quelques-uns ont manqué à cause du froid, la dégustation de la fondue bourguignonne bien arrosée a complété la soirée. Parmi les visiteurs présents on note: Mlle Lise Plourde, Mlle Lisette Villeneuve, Jean-Paul Chartrand, du Journal de Montréal, Jules Desrochers, le président officiel du Club des Archers, Mme Chartrand, Pierre Proulx, directement des sports à CFTM-TV, Canal 10, Mme Proulx, et Georges Rondeau que les mauvaises langues désignent comme le président officieux du club. La fête a été un autre succès à l'actif du Club des Archers.**

# Hockey mineur

LIGUE PEE WEE

## Panthères vs Aigles

Les deux équipes de la paroisse Saint-Pierre, les Panthères et les Aigles se font la lutte dans la finale de la ligue pee wee. Les Panthères ont eu le meilleur sur les Castors de Saint-Jean-Baptiste et les Aigles l'ont emporté sur les Lions de Sainte-Thérèse.

Malgré la présence du champion compteur, René Dauphin, dans l'équipe des Castors, les Panthères l'ont emporté en deux joutes consécutives, gagnant 5 à 2 et 4 à 3.

Dans la première joute, Bernard Morin a marqué 3 buts et fourni 2 assistances; Jacques Lévesque a compté deux fois et fourni deux passes. René Dauphin a réussi les deux buts des perdants.

Bernard Morin a obtenu un autre truc du chapeau à la deuxième joute et Jacques Lévesque a marqué l'autre but des Panthères. René Dauphin a obtenu aussi deux buts et Claude Liard un pour les Castors.

Les Aigles ont perdu la première joute 3 à 2 contre les Lions mais ont gagné les deux autres au score identique de 2 à 1.

A la première, François Guilbault, Xavier Gronier et Christian Valois ont assuré le triomphe des Lions. Robert Venne et Richard Froment ont marqué pour les Aidgles.

Pierre Grégoire a marqué les deux buts, des Aigles à la deuxième joute et Claude Grenier a réussi celui des Lions.

A la joute décisive, Pierre Grégoire et Robert Houde ont marqué pour les Aigles et Christian Valois a compté pour les Lions.

LIGUE MOSQUITO

## St-Pierre et Ste-Thérèse gagnent

Les clubs St-Pierre et Ste-Thérèse ont pris les devants dans les semi-finales de la Ligue mosquito. Le St-Pierre a facilement défait le St-Jean-Baptiste 8-0 et le Ste-Thérèse a battu le Cathédrale 4 à 1.

Dans la victoire du St-Pierre les compteurs ont été: Alain Thibodeau, 2 buts et 2 assistances; Jacques Laurin, 2 buts et une assistance; Mario Lachapelle, un but et 3 assistances; Serge Leduc, Yves Coutu et Richard Moreau, un but.

LIGUE BANTAM

## Le Cathédrale est champion

Le club Cathédrale a remporté de justesse le championnat de la Ligue bantam. Le total des buts marqués a été la marge qui séparait les champions du club Saint-Jean-Baptiste qui a terminé deuxième.

Dans la série semi-finale "A" le Club Cathédrale a défait le Notre-Dame des Prairies 1-0 mais a perdu la deuxième joute 3 à 1. La troisième et décisive partie entre les deux clubs a lieu, ce soir, mercredi, à 7 heures.

Dans la série semi-finale "B", le club St-Jean-Baptiste a éliminé le Christ-Roi en gagnant 3 à 2 et 4 à 3.

CLASSEMENT FINAL

| | G | P | N | Pp | Pc | P |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cathédrale | 14 | 2 | 4 | 107 | 38 | 32 |
| St-J.-B. | 14 | 2 | 4 | 96 | 33 | 32 |
| N.-D. Pr. | 11 | 6 | 3 | 84 | 48 | 25 |
| C-Roi | 7 | 8 | 5 | 72 | 71 | 19 |
| Ste-Thérèse | 0 | 20 | 0 | 24 | 164 | 0 |

LIGUE JUNIOR "C"

## Les Royaux sont champions

Les Royaux, de l'instructeur Harold Desmarais, ont remporté le championnat de la Ligue Junior "C" du Service de la Récréation et ont éliminé le Saint-Jean-Baptiste dans la série semi-finale "A" en gagnant 4 à 1 et 3 à 2.

Dans la série "B", de Notre-Dame des Prairies a facilement défait les As 8 à 2. Les deux clubs se disputeront la deuxième joute, ce soir, mercredi, à 8 heures.

CLASSEMENT FINAL

| | G | P | N | Pp | Pc | P |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Royaux | 13 | 1 | 3 | 121 | 30 | 29 |
| N.-D. P. | 11 | 5 | 1 | 68 | 37 | 23 |
| St-J.-B. | 10 | 5 | 2 | 79 | 40 | 22 |
| As | 6 | 11 | 0 | 51 | 63 | 12 |
| Ste-Thérèse | 0 | 17 | 0 | 15 | 164 | 0 |

## Ligue de quilles du Service de la Récréation

# L'équipe Michel Gagné reprend la tête

Michel Gagné ne se contente pas seulement d'occuper la première position, avec une moyenne de 145, mais il faut également que son équipe soit en tête de la Ligue de quilles du service de la récréation de la Cité de Joliette. Il n'existe toutefois que deux points de différence entre son équipe et celle de Richard Fisette qui a l'intention de déloger les leaders d'ici la fin de la saison.

Les étoiles de cette semaine furent: chez les filles, Sylvie Marsolais, qui réussit le plus haut simple avec un 139 et le plus haut triple avec un 354; chez les garçons, le plus haut simple fut réussi par deux joueurs, Yvon Bélanger et Alain Arbour avec un 170, et le plus haut triple allà à André Simoneau avec un 425.

MEILLEURE MOYENNE

| Garçons | |
|---|---|
| Michel Gagné | 145 |
| Alain Arbour | 140 |
| André Simoneau | 138 |
| Michel Coulombe | 136 |
| Gilles Baillargeon | 135 |
| Gilles Lacas | 133 |
| Robert Goulet | 133 |
| Pierre Nadeau | 123 |
| Paul Mainville | 121 |
| Richard Fisette | 120 |
| Filles: | |
| Sylvie Marsolais | 110 |
| Louise Ferland | 101 |
| Micheline St-Cyr | 95 |
| Ginette Prud'homme | 91 |
| Madeleine Gaudet | 83 |
| Monique Chaput | 83 |
| Guerty Prud'homme | 83 |
| Renée Rivest | 82 |
| Monique Carrière | 79 |

Plus haut simple saison: Sylvie Marsolais 202, Gilles Baillargeon 232. Plus haut triple saison: Sylvie Marsolais 411, André Simoneau 520.

Plus haut simple semaine: Sylvie Marsolais 139, Yvon Bélanger, Alain Arbour 170. Plus haut triple semaine: Sylvie Marsolais 354, André Simoneau 425.

POSITION DES EQUIPES

| | |
|---|---|
| Michel Gagné | 64 pts |
| Richard Fisette | 62 pts |
| Alain Arbour | 59 pts |
| André Simoneau | 56 pts |
| Michel Coulombe | 54 pts |
| Robert Goulet | 53 pts |
| Gilles Lacas | 50 pts |
| Sylvie Marsolais | 48 pts |
| Gilles Fortin | 42 pts |
| Daniel Beauséjour | 37 pts |

## Fausse rumeur

**Contrairement à la rumeur qui** circule présentement dans la région de Joliette, je tiens à vous **dire que** le terrain de camping **"La Bonne Etoile"**, de St-Michel-des-Saints, n'est pas loué d'avance pour la saison prochaine et que le public campeur y sera le bienvenu comme d'habitude.

**Fernand Parent, prop.**

JE L'AI FAIT IMPRIMER A L'Action POPULAIRE

## Les vairons et la pêche sportive

QUEBEC — L'utilisation des vairons (menés) dans les eaux où vivent des espèces sportives constitue une menace de contamination. En effet, l'introduction d'espèces indésirables peut nuire à la survie des espèces sportives, notamment de la truite et du saumon d'eau douce. Par voie de conséquence, le transport de tout poisson devient un danger si l'on considère un instant qu'il peut être porteur de parasites ou de maladies.

Dans cette optique et dans le but de combattre les abus des dernières années, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche n'émettra plus de permis de seine à vairons. Toutefois, pour la capture des vairons, on pourra se procurer auprès de son chef de district de protection un permis de $2 autorisant l'utilisation de bourroles au "cochons" (nasses, petites trappes ou verreux), si ceux-ci n'excèdent pas 24 po de long et 10 po. de diamètre ou de côté.

Le ministère émettra également, comme par le passé, un certain nombre de permis de pêche commerciale pour la capture du vairon afin de permettre aux sportifs de s'approvisionner. Quiconque capture ou vend, en gros ou au détail, des vairons pour fins commerciales doit se procurer un permis de $5.

Pour le transport, l'utilisation et la vente de certains petits poissans (fretins) servant d'appâts, les sportifs feront bien de s'en tenir aux directives qu'ils pourront lire dans le "Résumé des règlements de la pêche au Québec (édition 1967-68)". Ce résumé, sera remis gratuitement à qui en fera la demande dès le moment de sa parution.

## "Cathéchèse"...

**(Suite de la page 5)**

La rubrique LIBRES RECHERCHES se veut l'écho des expériences nouvelles qui se poursuivent et la rubrique LIBRES PROPOS permet le dialogue avec les incroyants, aussi provoquant qu'indispensable qui caractérise l'attitude voulue par l'Eglise de Vatican II — tout cela dans la revue CATECHESE, nouveau visage. Simple comme bonjour de vous abonner, à PERIODICA, C.P. 10, Montréal 34, P.Q.

Prix annuel: $5.25.
Périodicité: 4 nos.

SKIEURS

**Excursion au Mont de Lanaudière**

de St-Gabriel de Brandon

**LE SAMEDI, PAR AUTOBUS**

Départ de la Station touristique, Joliette, à 9 h. 30 a.m.
Arrivée à St-Gabriel à 10 h. 10 a.m.

BIENVENUE A TOUS LES SKIEURS
Retour de St-Gabriel 5 h. 10 p.m. Arrivée à Joliette 5 h. 50 p.m.



Notre ours sympathique, Bruno, le champion de la Conservation au Québec, pose en compagnie de notre gentille hôtesse, Ginette. Les deux vous invitent à visiter le Salon du Sportsman, au Palais du Commerce, du 17 au 26 mars.

## Ligue des Capucins du Nord

# Pionniers et Bomarcs gagnent la première

Les Pionniers de St-Patrice l'ont emporté sur les Ailes Rouges et les Bomars de Rawdon ont défait les Aigles de St-Calixte 3 à 1, pour prendre les devants dans les séries semi-finales de fin de saison qui se continueront vendredi soir prochain, à 10 heures, à l'Arena de Joliette.

Dans la première rencontre au programme, les Pionniers de St-Patrice l'ont emporté très difficilement au compte de 1 à 0 contre les Ailes Rouges de St-Esprit en temps supplémentaire alors que les deux équipes jouaient à trois contre trois et ceci sans gardien de buts. Le but a été enregistré par Jacques Coutu assisté de René et Jacques Desrochers après quelques minutes de jeu où St-Patrice a nettement dominé. La partie a été très rude et l'arbitre Pierre Malo a dû décerner dix-sept punitions dont neuf aux Ailes Rouges et huit aux Pionniers.

Dans la deuxième rencontre, les Bomars de Rawdon ont défait les Aigles de St-Calixte au compte de 3 à 1 pour prendre les devants dans la série. Quatre punitions ont été décernées aux Bomarcs; aucune aux Aigles. Carle Marin a enregistré deux buts sur des assistances de Lorrain Mireault, qui a fait sentir sa présence, et Hubert Breault. L'autre but a été réussi par Pirre "Bobby Hull" ussi par Pierre "Bobby Hull" Pour les perdants, Claude Mantha, aidé d'Etienne Boula, et André Desrochers ont compté. Les Bomarcs ont débuté par une brillante victoire, tandis que les Aigles devraient revenir bondissant dans la prochaine rencontre.

Les prochaines rencontres auront lieu vendredi soir le 17 mars:

A 10 h.: les Aigles de St-Calixte recevront les Bomarcs de Rawdon.

A 11 h.: ls Ailes Rouges de

A 11 h.: les Ailes Rouges de niers de St-Patrice.

Il est à espérer qu la foule sera des plus nombreuses.

POTINS SPORTIFS

Les Ailes Rouges de St-Esprit logent un protêt contre les Pionniers de St-Patrice, sur une *décision d'arbitre.*

Le party de fin de saison aura lieu à l'hôtel Rawdon Inn de Lorrain Mireault le 1 ou le 8 avril.

Les vainqueurs des trophées ont été: Buts: Jacques Forget. Défense: Roger Pichette. Gérant: Léonard Corbin. Recrue: Jacques Coutu. Utile: Jacques Desrochers. Compteur: Pierre Breault. Gentilhomme: Etienne Boula. Mention: Clément Leblanc, André Desrochers, Normand Desrochers. Utile à chaque club: St-Patrice; Lionel Desrochers, Rawdon, Guy Maheu, St-Esprit; André Venne St-Calixte; Claud Mantha, Ste-Julienne: Michel Payette. Ste-Marcelline: Michel Stafford.

## Club de Camping et Caravaning Lanaudière

# M. Gilles Germain, président

M. Gilles Germain, de Joliette, a été élu président du Club de camping et caravaning Lanaudière, lors de la réunion tenue à l'école Fayard, de Joliette, le samedi 4 mars.

Voici les noms et fonctions des autres membres du nouveau bureau exécutif du club: M. Guy Pépin, de Repentigny, vice-président; M. Y. Lamontagne, de Berthierville, secrétaire-trésorier.

Les directeurs et leurs fonctions sont les suivants: M. M. Latendresse, de Joliette, sports; M. Bertrand Bellemare, de Joliette, publiciste; M. Allard, de Joliette, recrutement; Mme R. Allard, de Joliette, activités féminines; M. O. Landry, de Joliette ,terrains; M. Y. Corbeil, de Joliette, relations extérieures; M. L. Tessier, de Joliette, caravanier.

Les membres du club remercient sincèrement l'ancien conseil, du travail accompli. Félicitations aux nouveaux membres du conseil et bonne chance pour la nouvelle saison.

**Bertrand Bellemare, publiciste**

## Ligue des Quatre Grands

# Les Rapides en finale

Les Rapides du Coq Doré ont défait les Chevaliers O'Keefe 1 à 0 dans la troisième et décisive joute de la série "B". André Neveu a marqué l'unique but du match pour assurer une place à son équipe dans la série finale.

Cette série entre les Rapides et les Eperviers de St-Paul débutera lundi soir prochain à l'Arena.

## Ligue Commerciale

# Les Castors en finale contre l'Hôpital St-Charles

Tel que prévu, les Castors de Joliette Amsco rencontreront le club de l'Hôpital St-Charles dans la finale de la Ligue Commerciale.

Les gars de l'Hôpital St-Charles ont éliminé leurs confrères de l'Hôpital St-Eusèbe, lundi soir, gagnant par 1-0. Michel Robitaille a marqué l'unique but du match avec l'aide de Bernier.

Les Castors ont aussi gagné 1 à 0 contre les Tigres du Marché Visitation. Protestant une décision de l'arbitre en supplémentaire les Tigres se sont retirés de la glace et Henley, sur des passes de Marchand et Coulombe, a compté dans un filet vide pour mettre officiellement fin à la partie.

La finale débutera lundi soir prochain à l'Arena.

# Tournoi mondial de hockey

## Reportages quotidiens, à la radio

Du 20 au 30 mars, Vienne recevra des amateurs de sports du monde entier venus assister au **Tournoi mondial de hockey amateur.** Pour ceux qui ne peuvent faire le voyage, c'est-à-dire la presque totalité des gens, la radio de Radio-Canada présentera un reportage quotidien concernant ce tournoi.

Le Service des émissions sportives a envoyé sur place le commentateur Richard Garneau qui assistera à toutes les rencontres et en résumera les faits essentiels à votre intention. Ces reportages passeront chaque matin de 7 h. 35 à 7 h. 45, à la radio de Radio-Canada. En plus de vous donner les résultats des parties disputées, le commentateur vous offrira des entrevues et commentaires concernant cet événement.

Il sera d'autant plus intéressant de suivre le tournoi mondial qu'on concède de bonnes chances à l'équipe canadienne. On se souvient que l'équipe du père David Bauer a défait les Russes et les Yougoslaves au tournoi de Winnipeg. A Vienne, l'instructeur Jackie McLeod surveillera particulièrement les Suédois, les Tchèques et les Russes, qui sont les équipes à battre.

Richard Garneau, qui a bien confiance en l'équipe canadienne, suivra le tournoi non seulement sur la glace mais aussi en coulisses. Ecoutez ses commentaires chaque matin à 7 h. 35. De plus, il y aura, le lundi 27 mars à 2 heures, description de la partie entre la Russie et le Canada.

# M. J.-Albert Viens, président du Club de golf de Berthier

BERTHIERVILLE — M. J.-Albert Viens a été réélu pour un second mandat président du Club de Golf de Berthier.

Les directeurs élus par l'assemblée générale se sont réunis samedi le 4 mars pour élire le bureau exécutif et tracer le plan des activités de la prochaine saison.

Les autres membres élus au bureau exécutif sont: MM. Georges Pronovost, vice-président; Yvan Hamelin, secrétaire; Ernest Barcelot, trésorier; Robert Dansereau, assistant-trésorier; Henry Shenk, Gérald Ferland, Carmel Mousseau, Rosaire Chaput, Bernard Légaré et Jean-Charles Gendron, directeurs.

# Prime à l'abattage des animaux déprédateurs

QUEBEC — M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce qu'après entente avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, son ministère a décrété une mesure de répression de certains animaux déprédateurs comme le loup, le coyotte et le lynx ou le loup-cervier, en raison des dommages qu'ils causent au Québec.

"Cette mesure", a dit monsieur Vincent, "prévoit le paiement d'une prime de $35 pour la prise d'un loup ou d'un coyotte et de $10 pour un lynx".

Tous les citoyens québécois peuvent profiter de cette mesure d'assistance.

Pour se prévaloir de cette prime, il faut produire et déposer la peau entière de la bête chez l'agent local (inspecteur de colonisation) du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation ou chez le garde-chasse du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le plus rapproché.

Il faut également remplir et signer une déclaration donnant au complet nom, adresse, occupation et lieu où la bête a été abattue ou capturée.

Evidemment, aucune prime n esera payée pour un animal abattu hors du territoire québécois.

# Quilles

**LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS**

7 h. 30:

POSITIONS DES EQUIPES:

| | |
|---|---|
| Château Windsor | 116 |
| A. Robitaille Drap. | 111 |
| Restaurant Kambo | 101 |
| Pharmacie Laporte | 96 |
| Guy Chaput Texaco | 92 |
| Roger Coutu, mercerie | 87 |
| C. Caron, bij. | 81 |
| Stat. Serv. Perreault | 79 |

Plus haut simple de la semaine: Nicole Dudemaine, 174. Gilles Masson, 208.

Plus haut simple de la saison: Luce Rouleau, 209. Gilles Masson, 246.

Plus haut triple de la semaine: Nicole Dudemaine, 433. J.-Yves Lafortune, 570.

Plus haut triple de la saison: Raymonde Robitaille, 499. Gilles Masson, 631.

9 h. 30:

POSITIONS DES EQUIPES:

| | |
|---|---|
| Labatt 50 | 125 |
| Marché des Aub. Rich. | 105 |
| Marion TV Service | 98 |
| Yvon Richard Bij. | 98 |
| Salon Romain S. Salvail | 92 |
| Stat. Serv. J. Lafortune | 85 |
| Marie Josée | 82 |
| Garage P.E. Savignac | 80 |

Plus haut simple de la semaine: Louise Malouin, 180. André Chaput, 182.

Plus haut simple de la saison: Yolande Corbeil, 208. André Chaput, 239.

Plus haut triple de la semaine: Louise Malouin, 405. André Chaput, 482.

Plus haut triple de la saison: Réjeanne Beaupied, 509. André Chaput, 600.

Répondez à l'appel de votre voisin



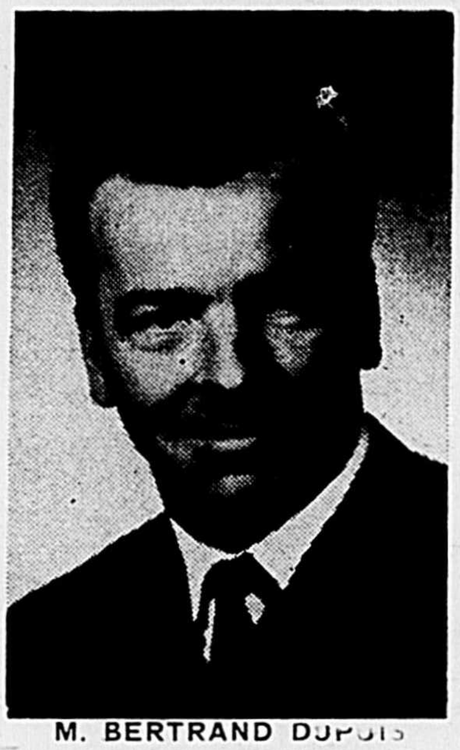
et DONNEZ à la
Société Canadienne du Cancer



# B. DUPUIS & FILS Enrg.

**Meubles et accessoires électriques**

## 749, rue Notre-Dame Joliette Tél.753-3769



M. BERTRAND DUPUIS

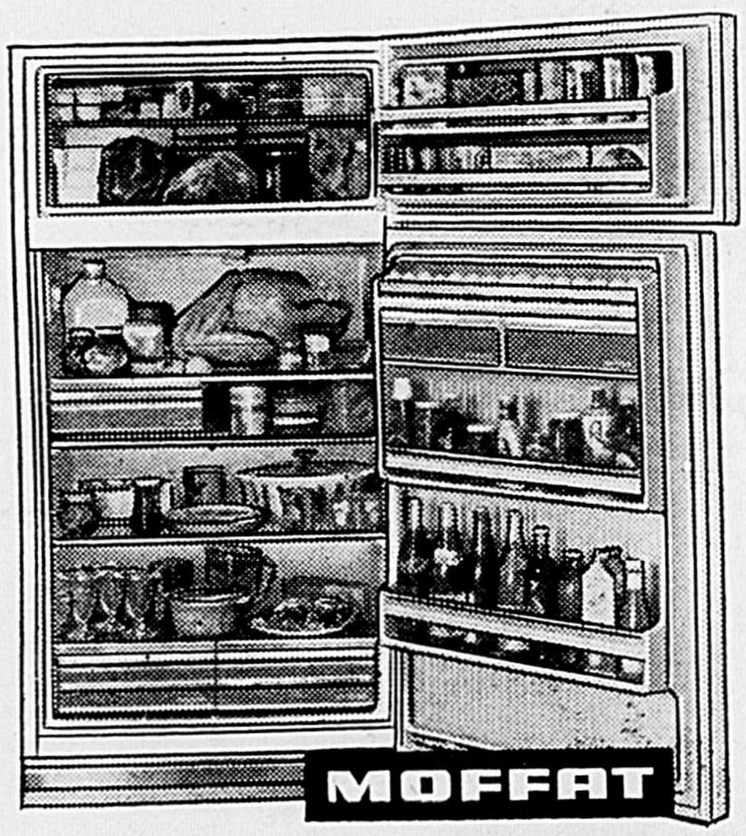
**M. BERTRAND DUPUIS propriétaire, est heureux d'annoncer à tous ses clients et amis de Joliette et la région, la**

# RE-OUVERTURE

**de son magasin entièrement remis à neuf et vous invite tous à venir le visiter**

## Vendredi, le 17 mars

**LA COMPAGNIE MOFFAT qui a toujours été en très bonne relation avec la Maison Dupuis profite de l'occasion pour offrir ses meilleurs voeux de succès à M. Bertrand Dupuis**




MODELE M-37

Réfrigérateur-congélateur sans givre de 16.5 pi. cu.

*Jamais aucun dégivrage nécessaire dans le réfrigérateur ni dans le congélateur.

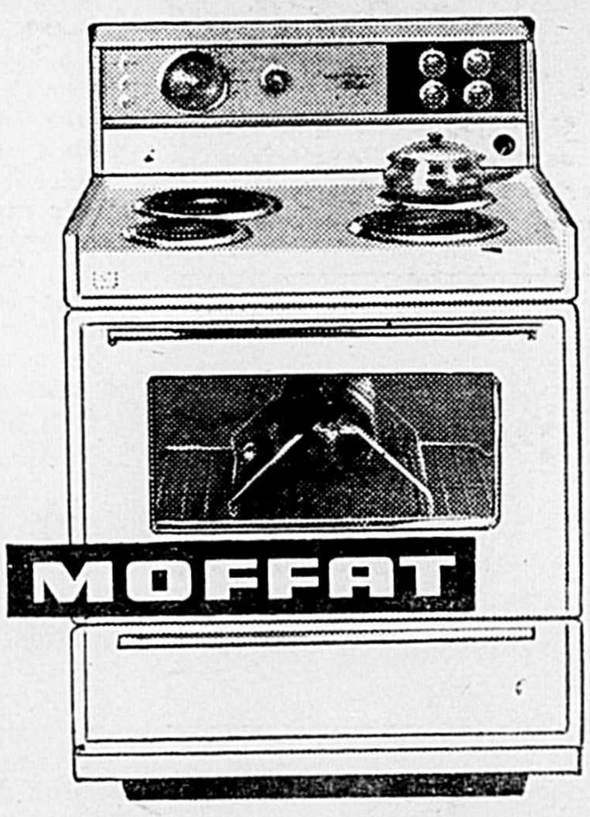
*Congélateur d'une capacité de 125¼ lb. sous température égale de zéro degré.

*Le nouveau récipient couvert pour les cubes de glace assure une ample réserve de plus de 100 cubes.

*Nouveau beurrier à température contrôlée.

Disponible en blanc, cuivre antique, beige antique ou avocado.

**PLUS DE COMMODITE... PLUS D'ESPACE**




Modèle De Luxe

30M60

*Réglage de l'horloge automatique

*Réchauffage du four et grilloir contrôlé

*Commutateurs de température multiples

*Thermomètre "Roastmeter" électrique

*Rôtisserie auto-arroseuse

*Eléments du dessus amovibles

*Prise pour appareils ménagers

Ce modèle est disponible en fini blanc ou cuivre antique.

**AGENCEZ LA DECORATION DE VOTRE CUISINE AVEC UN NOUVEAU POELE MOFFAT**

**IL FACILITE LA CUISSON ET SE NETTOIE AISEMENT**

Modèle De Luxe

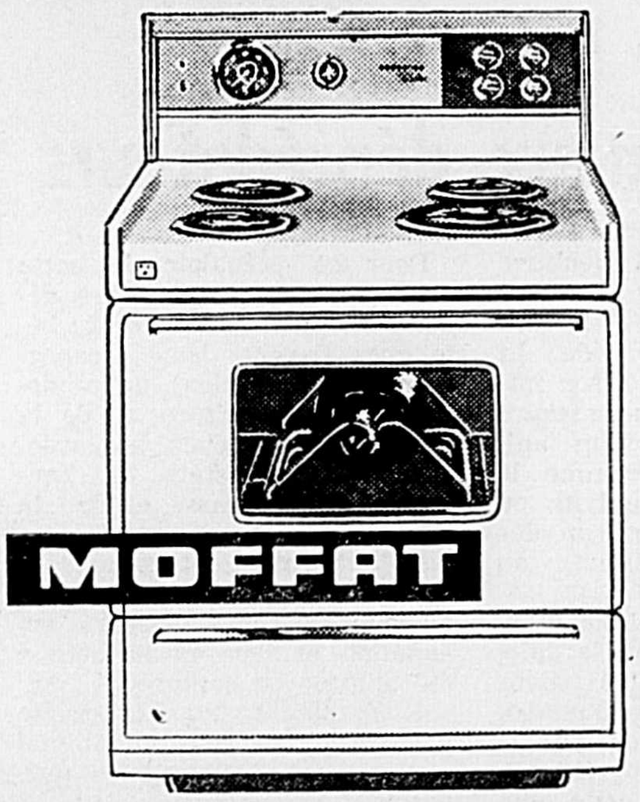
30M40

**Mêmes caractéristiques que le modèle 30M60**

**IMPORTANT**

**LES FOURS MOFFAT SE NETTOIENT FACILEMENT**

Sur tous les poêles MOFFAT, la porte est amovible, les grilles chromées sont enlevables, les éléments de cuisson basculent pour faciliter le nettoyage. Sur quelques modèles, les éléments de grill basculent aussi vers le bas et même les côtés et le fond du four sont amovibles pour les nettoyer dans l'évier.

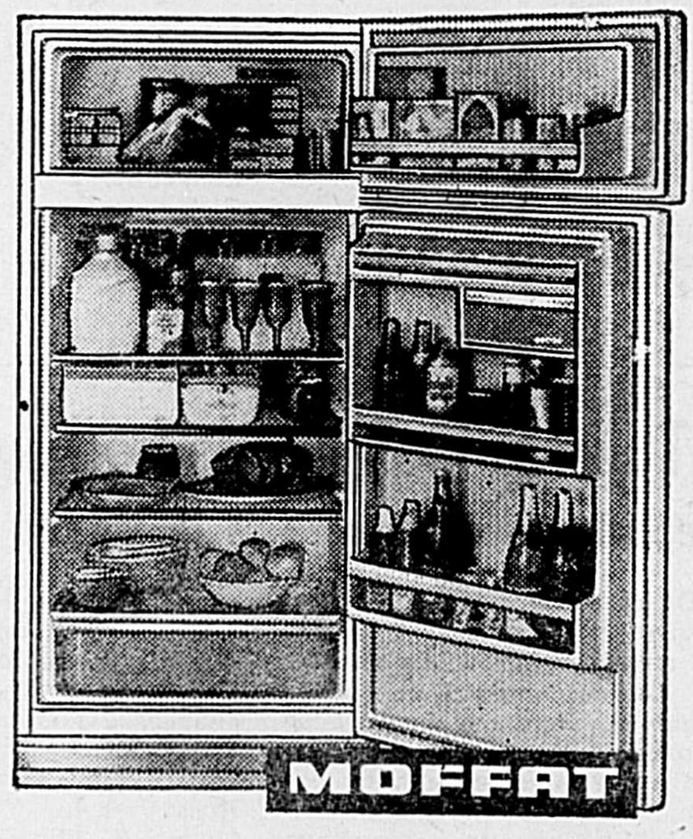



MODELE M-23

Réfrigérateur-congélateur de 12.85 pi. cu à dégivrage automatique

d'une capacité de congélation de 89 lb., avec deux plateaux éjecteurs flexibles pour les cubes de glace. Trois tablettes coulissantes. Etagères pour les paquets dans la porte du congélateur. Casier moulé pour les oeufs dans la porte. Beurrier séparé. Tiroir à viande. Joints magnétiques sur les quatre côtés de la porte.

Disponible en blanc ou cuivre antique.




## UNE SEULE ADRESSE

# 749 Notre-Dame Joliette

A qualité égale nos prix sont **IMBATTABLES**